



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SOUS-PROJET
"ACCROISSEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES"

Analyse de la cartographie des interventions économiques déployées au Niger

Plan de rédaction

I.	Résumé exécutif.....	6
II.	Liste des sigles et acronymes.....	8
III.	Introduction	9
IV.	Contexte et justification	11
IV.1.	Contexte général de la cartographie	11
IV.2.	Contexte spécifique du Niger en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes	12
IV.2.1.	Perception générale.....	12
IV.2.2.	Situation économique des filles et femmes du Niger	12
IV.2.3.	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes	13
V.	Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Niger.....	15
V.1.	Objectif de la mission.....	15
V.2.	Clarification conceptuelle	16
V.2.1.	Autonomisation des filles et des femmes.....	16
V.2.2.	Intervention à fort potentiel d'autonomisation	16
V.2.3.	Inclusion financière	17
V.3.	Approche méthodologique	17
V.3.1.	Démarche méthodologique utilisée	17
VI.	Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Niger	22
VI.1.	Recensement d'interventions	22
VI.1.1.	Domaines d'intervention	22
VI.2.	Programmation et principes de l'approche genre transformateur.....	24
VI.2.1.	Déconstruction des stéréotypes	24
VI.2.2.	Renforcement de la capacité d'agir	25
VI.3.	Interventions et effets induits	26
VI.3.1.	Estime de soi	26
VI.3.2.	Liberté d'expression.....	27
VI.3.3.	Connaissance et prise de décisions au sujet du corps	27
VI.3.4.	Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi.....	27
VI.3.5.	Sécurité en public.....	28
VI.3.6.	Se sentir valorisée	28
VI.3.7.	Capacité d'influence.....	28

VI.4. Témoignages de quelques bénéficiaires	29
VI.4.1. Compétences de vie.....	29
VI.4.2. Compétences professionnelles/techniques et entrepreneuriales.....	29
VI.5. Facteurs de succès	30
VI.5.1. Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions	30
VI.5.2. Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes	31
VI.5.3. Construction de partenariats stratégiques	32
VII. Axes de progrès.....	35
VII.1. VII.1 Défis.....	35
VII.1.1. Prénance des normes sociales	35
VII.1.2. Perturbations liées à la programmation des activités	35
VII.1.3. Contraintes relatives à la formation	35
VII.1.4. Contraintes relatives à l'insertion et à l'autonomisation des participantes	36
VII.1.5. Défis climatique et sécuritaire	36
VII.2. Gaps à combler.....	36
VII.2.1. Meilleure intégration des interventions	36
VII.2.2. Environnement peu propice à l'éducation dans certaines régions.....	36
VII.2.3. Lacunes liées au développement des compétences.....	37
VII.2.4. Besoins en appuis spécifiques.....	37
VII.3. Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays... 37	
VII.4. Leçons apprises	37
VII.4.1. Composante AEF : opportunité clé pour l'autonomisation	37
VII.4.2. Mobilisation des acteurs : surmonter les difficultés conjoncturelles	38
VII.4.3. Impact des formations modulaires : catalyseur de changement comportemental.....	38
VII.4.4. Collaboration et synergie : efficacité de la résolution collective des problèmes	38
VII.4.5. Rôle Clé des marraines : soutien et mémoire du projet	38
VII.4.6. Implication des bénéficiaires et autres acteurs : facteur de durabilité	38
VII.4.7. Subventions et fonds de roulement : chemins d'une autonomisation renforcée	38
VII.4.8. Synergie entre les Sous-Projets : condition d'un impact plus grand des interventions.....	38
VIII. Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD.....	39
IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes.....	41
IX.1. Typologie des Interventions du projet SWEDD.....	41
IX.2. Classification selon les domaines d'investissements clés.....	41
IX.2.1. Compétences fondamentales de base.....	41
IX.2.2. Compétences essentielles et complémentaires	41
IX.2.3. Environnement favorable	42

IX.2.4.	Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques	42
IX.2.5.	Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire	42
IX.3.	Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention	42
IX.3.1.	Analyse du marché de l'emploi	43
IX.3.2.	Construction de partenariats stratégiques	43
IX.3.3.	Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	44
IX.3.4.	Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	44
IX.3.5.	Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)	45
IX.4.	Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés. 46	
IX.4.1.	Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes	46
IX.4.2.	Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)	46
IX.4.3.	Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)	46
IX.4.4.	Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)	46
IX.4.5.	Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)	47
IX.4.6.	Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)	47
X.	Interventions "non SWEDD"	48
X.1.	Contenu actuel des interventions	48
X.2.	Présentation sommaire des interventions non SWEDD	49
XI.	Conclusion	54
XII.	Recommandations	55
XIII.	Annexes : Outils de collecte	57
XIV.	Références bibliographiques	73

<i>Figure 1: Typologie des compétences développées</i>	<i>11</i>
<i>Figure 2: Vue synoptique de la cartographie</i>	<i>15</i>
<i>Figure 3: Etapes clés de la démarche méthodologique</i>	<i>17</i>

<i>Tableau 1: Acteurs clés impliqués dans ces initiatives :</i>	7
<i>Tableau 2: Liste des sigles et acronymes</i>	8
<i>Tableau 3: Structure du SWEDD</i>	11
<i>Tableau 4: Autonomisation économique des femmes</i>	11
<i>Tableau 5: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces</i>	13

I. Résumé exécutif

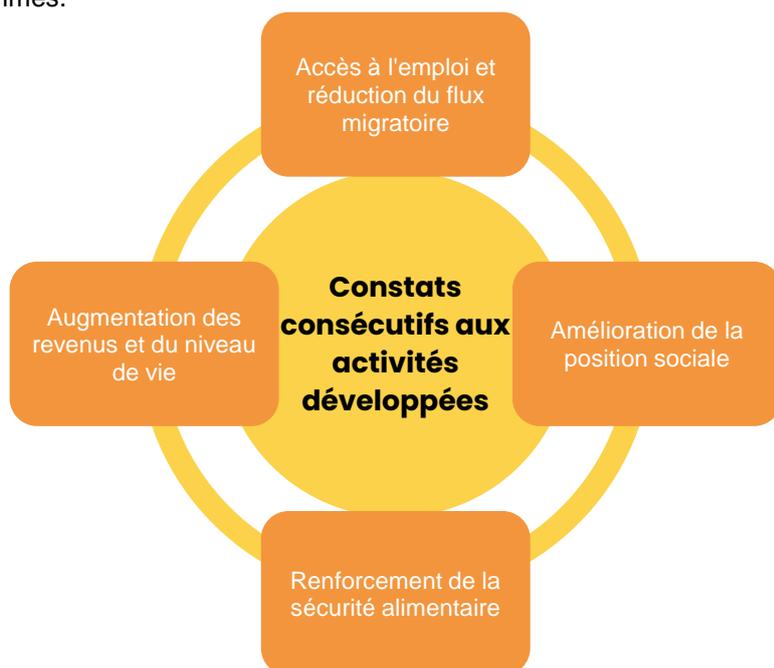
La première phase du Projet SWEDD (projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au sahel) au Niger a été un effort collaboratif visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes et des filles dans le pays. Ce projet, financé par la Banque Mondiale, a été mis en œuvre avec succès malgré des contraintes budgétaires.

La démarche méthodologique exécutée en vue de la réalisation de la cartographie a accordé une place de choix à la revue documentaire. Des informations sur le sous-projet autonomisation des femmes et des filles sont disponibles à travers diverses sources. Des fiches de collecte de données et des canevas de lecture ont été élaborés pour extraire les informations pertinentes relatives aux interventions. Les outils ont été élaborés sur la base de la Théorie de Changement de Plan International relative à la thématique ainsi qu'à deux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Le renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales des bénéficiaires a été au cœur de ce projet. 1568 femmes et filles ont reçu une formation en entrepreneuriat, tandis que la deuxième cohorte de 2000 filles n'a pas pu bénéficier de cette formation en raison de limitations financières [SWEDD, 2020]. Des plans d'affaires collectifs ont été élaborés, mais leur mise en œuvre a été entravée par un manque de financement. Les participantes ont également été formées à la gestion financière et à l'utilisation du matériel de production.

Le projet a également permis à 3142 femmes de bénéficier de stages en entreprise, renforçant leur accès au marché de l'emploi [SWEDD, 2020]. Cependant, des problèmes d'assiduité ont été relevés. Parallèlement, le Projet SWEDD a contribué à la déconstruction des stéréotypes de genre en montrant que les femmes peuvent réussir dans divers domaines, augmentant ainsi leur autonomie économique et financière.

Les résultats de ces interventions sont globalement positifs. Ils démontrent l'efficacité des programmes en termes d'autonomisation économique des femmes.



Des défis subsistent, tels que :

- le contexte sécuritaire
- les normes de genre
- l'analphabétisme des femmes.

Ils constituent des obstacles qui nécessitent une attention continue et des actions ciblées pour être surmontés.

Quatre principaux acteurs ont été impliqués dans ces initiatives.

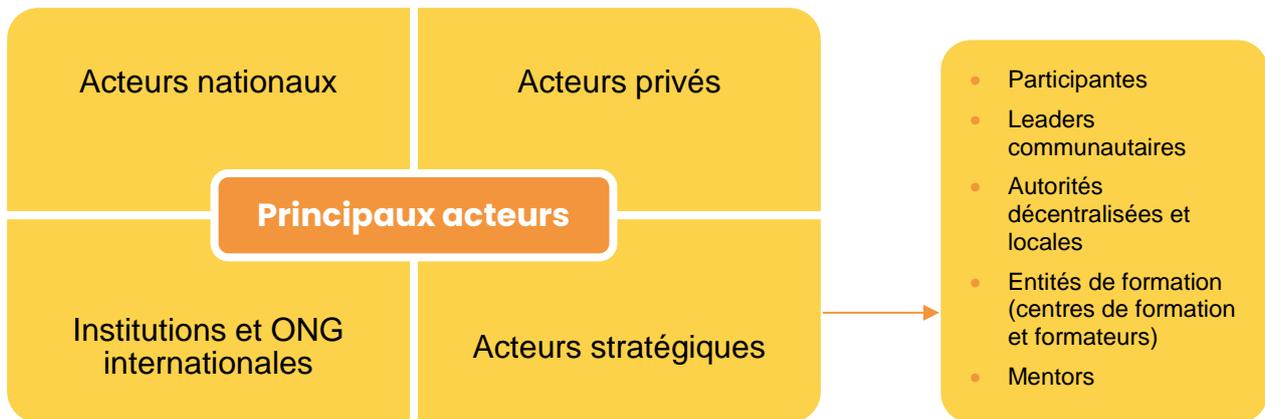


Tableau 1: Acteurs clés impliqués dans ces initiatives :

Le Niger dispose d'un cadre légal et institutionnel favorable à l'autonomisation économique des femmes, offrant ainsi des opportunités pour de futures interventions. Les résultats obtenus et l'expertise nationale acquise constituent une base solide pour continuer à promouvoir l'autonomisation économique des femmes au Niger.

II. Liste des sigles et acronymes

AGR	: Activités G énératrices de R evenus
AEFF	: Autonomisation É conomique des F illes et des F emmes
AJF	: A dolescentes et J eunes F emmes
AJF	: A dolescentes et J eunes F illes
BTP	: B âtiments T ravaux P ublics
EMOP	: E nquête M odulaire et P ermanente auprès des M énages
GIE	: G roupement d' I ntérêt É conomique
INS	: Institut National de S tatistiques
INSTAT	: Institut N ational de S tatistiques
OCB	: O rganisations C ommunautaires de B ase
ONG	: O rganisation N on G ouvernementale
ONG	: O rganisation N on G ouvernementale
OSC	: O rganisations de la S ociété C ivile
PDES	: P lan de D éveloppement É conomique et S ocial
PFMF	: P lateforme M ultifonctionnelle
PNG	: P olitique Nationale G enre
PTF	: P artenaires T echniques et F inanciers
SDDCI	: S tratégie de D éveloppement D urable et de C roissance I nclusive
SNAEF	: S tratégie N ationale portant sur l' A utonomisation É conomique des F emmes
SWEDD	: S ahel W omen's E mpowerment and D emographic D ividend
UGP	: U nité de G estion du P rojet
UNFPA	: F onds des N ations U nies pour la P opulation
YEE	: Y outh E mployment and E ntrepreneurship

Tableau 2: Liste des sigles et acronymes

III. Introduction

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) est une initiative régionale majeure résultant de la collaboration entre les dirigeants de six pays d'Afrique sahélienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancé officiellement en novembre 2015 avec ces six pays fondateurs, le projet a rapidement pris de l'ampleur en accueillant le Bénin en 2019, suivi du Cameroun et de la Guinée en 2020.

Le SWEDD est une réponse aux défis socio-économiques et démographiques qui touchent la région du Sahel. Son objectif primordial est de réduire la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes femmes et des filles, tout en capitalisant sur le potentiel du dividende démographique. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en œuvre une série d'interventions ciblées, allant du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales à l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et nutritionnelle.

La spécificité du SWEDD réside également dans son engagement à promouvoir une approche transformatrice du genre, visant à révolutionner les rôles traditionnels des femmes dans la société et à leur offrir de nouvelles opportunités. Cette initiative régionale s'articule autour de trois composantes principales, chacune visant à résoudre un aspect clé des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables du Sahel.

Parmi les nombreuses initiatives du SWEDD, l'inclusion financière occupe une place centrale. Elle est considérée comme un moteur essentiel de l'autonomisation économique des femmes, permettant l'accès aux revenus, le contrôle des gains économiques et le pouvoir de décision. Les résultats encourageants de ces initiatives ont incité à entreprendre une cartographie des interventions économiques et à évaluer leur impact sur l'autonomisation des femmes et des filles.

La réalisation de cette cartographie a été une opportunité pour examiner de près les initiatives qui façonnent le paysage de l'autonomisation économique dans le Sahel. Il a été mis en exergue, à travers cette cartographie, différentes facettes des actions entreprises pour renforcer l'autonomie économique des filles et des femmes dans les six pays de la phase initiale du projet SWEDD.

L'exercice a été conduit par Plan International en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il a permis d'appréhender les effets de ces initiatives, d'identifier les facteurs clés de leur succès, tout en restant attentifs aux défis persistants et aux opportunités à saisir pour aller encore plus loin dans l'autonomisation économique des femmes. Cette mission revêt une importance cruciale pour l'avenir du projet SWEDD et pour la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et le développement durable dans la région du Sahel. Elle offre également une perspective unique sur la manière dont les initiatives régionales peuvent façonner un avenir meilleur pour les femmes et les filles, en capitalisant sur leur potentiel et en les plaçant au cœur du développement socioéconomique.

La restitution des investigations polarise, dans ce document, l'attention sur les interventions SWEDD à potentiel d'autonomisation économique en articulation avec d'autres initiatives communautaires. Il y est spécifié, les contours de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que les résultats engrangés. L'analyse de ces derniers a offert la possibilité d'identifier aussi bien des défis, des gaps subséquents, des opportunités que des leçons capitalisées. Un canevas pouvant servir de référence pour la réussite de processus d'autonomisation des filles et des femmes a été esquissé. Enfin, une "fenêtre" a été ouverte sur les interventions exécutées hors du cadre SWEDD avec l'objectif de constituer graduellement une base de données qui sera alimentée par des interventions à potentiel élevé d'autonomisation économique des filles et des femmes.



The background image shows a rural landscape under a clear sky. In the foreground, there is a large, conical structure made of thick, layered straw or dried grass, likely a haystack or a traditional storage structure. To the right, there is a simple, rectangular building made of mud-brick with a corrugated metal door. The ground is dry and sandy.

IV.

Contexte et justification

IV. Contexte et justification

IV.1. Contexte général de la cartographie

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) œuvre à accroître l'autonomisation des femmes et des adolescents par des interventions spécifiques à travers des axes clés d'intervention :

a. Le renforcement des compétences



Figure 1: Typologie des compétences développées

Les compétences de vie renvoient à un paquet de formations destinées à (re)construire la personnalité des participantes. Elles sont sensibilisées sur leurs droits. Les violences basées sur le genre sont abordées sous tous leurs aspects ainsi que la communication interpersonnelle, les mécanismes de résolution de conflits, la prise de décision éclairée. Les autres compétences développées, en complément à celles sus décrites, ont pour finalité d'assurer l'autonomisation économique des participantes.

b. L'accès

- aux services de santé reproductive infantile et maternelle
- à la nutrition de qualité, par l'adoption d'une approche transformatrice du genre.

c. L'amélioration des capacités régionales de partage de connaissances et de bonnes pratiques

Pour atteindre ces objectifs, le SWEDD est structuré autour de trois composantes principales récapitulées dans le tableau qui suit :

Composantes principales	Satisfaction de la demande en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle des femmes et des adolescentes.
	Amélioration de l'offre de produits et de services liés aux besoins de santé : garantir la disponibilité des produits et du personnel de santé.
	Création d'un environnement favorable à la réalisation des objectifs du projet. Soutient des actions de plaidoyer, des innovations juridiques, l'engagement politique et le développement des capacités.

Tableau 3: Structure du SWEDD

Le projet SWEDD a un impact positif dans plusieurs pays de la région : les résultats imputables aux actions développées sous son égide sont élogieux dans tous les pays couverts. Au nombre des initiatives qui jouent un rôle de levier, l'inclusion financière occupe une place de choix. Elle est au cœur de l'effort visant à autonomiser économiquement les femmes. Elle aborde les questions d'accès à une gamme de produits et de services financiers abordables et adaptés à des besoins spécifiques. Ces préoccupations sont au cœur de l'autonomisation économique des femmes qui repose sur trois piliers essentiels :

1	Accès aux revenus et aux biens	2	Contrôle et jouissance des gains économiques	3	Amélioration du pouvoir de décision
---	--------------------------------	---	--	---	-------------------------------------

Tableau 4: Autonomisation économique des femmes

Face aux résultats encourageants enregistrés, il a été pris la décision de réaliser la cartographie des initiatives ayant un potentiel d'autonomisation économique dans l'optique de nourrir les échanges entre les pays partenaires du projet. Cette mission comprend deux volets distincts :

1. Le recensement des interventions visant à autonomiser économiquement les femmes en lien avec d'autres interventions communautaires
2. Le développement de modèles d'inclusion financière adaptés au contexte du projet SWEDD et au-delà.

IV.2. Contexte spécifique du Niger en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes

IV.2.1. Perception générale

Le Niger situé au cœur du Sahel, est un vaste pays de 1 267 000km², à prédominance rurale. La population est estimée à 17 138707 habitants. La population du Niger est à dominance féminine : 50,3% de femmes contre 49,7% d'hommes [FAO, 2023¹]. Ces derniers sont plus nombreux dans la tranche d'âge des 0-14 ans, tandis que les femmes sont plus représentées parmi la population âgée de 15 ans et plus [Profil genre Niger, 2017²]. Le pays fait face à d'importants défis économiques, principalement en raison de sa dépendance à l'agriculture, qui représente 40 % de son économie. En 2023, le pays est confronté à une croissance économique négative par habitant et à une inflation croissante, entraînant une projection de 44,1 % de pauvreté extrême [Vue d'ensemble du pays, 2023³]. Néanmoins, le gouvernement nigérien a développé des initiatives pour autonomiser les femmes et les jeunes. Des mesures telles que la promotion de l'égalité des genres, le renforcement institutionnel, l'autonomisation économique et l'insertion sociale des femmes, sont au cœur de ces efforts [PNUD Niger⁴]

IV.2.2. Situation économique des filles et femmes du Niger

Des comités locaux de protection de l'enfance, composés de divers membres, sont déployés par le gouvernement pour dissuader les mariages précoces, la lutte contre les mariages, pour convaincre les familles de ne pas marier leurs jeunes filles [Banque Mondiale blogs, 2022⁵]. Bien que les femmes représentent légèrement plus de la moitié de la population nigérienne (50,3%), elles font face à des obstacles significatifs en termes d'autonomisation économique et de sécurité personnelle. Les femmes rencontrent un accès limité à l'emploi, une participation réduite à la vie active, et des niveaux alarmants de violence, avec 60% d'entre elles ayant subi au moins une forme de violence au cours de leur vie [ONU FEMMES⁶]. Les taux d'activité des femmes dans la vie active sont nettement inférieurs à ceux des hommes, en partie en raison de la persistance de la pauvreté multidimensionnelle et des inégalités de genre avec une faible autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes [PNUD Niger⁷]. Ces réalités soulignent l'urgence de mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'accès des femmes à l'emploi, renforcer leur autonomie économique et lutter contre la violence de genre au Niger.

¹ <https://www.fao.org/niger/la-fao-au-niger/le-pays-en-un-coup-doeil/es/>

² <https://pnin-niger.org/pnin-doc/web/uploads/documents/136/Doc-20191022-093007.pdf>

³ <https://www.worldbank.org/en/country/niger/overview>

⁴ <https://www.undp.org/fr/niger/autonomisation-des-femmes-et-des-jeunes>

⁵ <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/comment-les-nouvelles-lois-protègent-les-femmes-et-les-filles-et-font-evoluer-les>

⁶ <https://africa.unwomen.org/fr/where-we-are/west-and-central-africa/niger>

⁷ <https://www.undp.org/fr/niger/projets/projet-autonomisation-socio-economique-des-femmes-et-des-jeunes-asefeji>

IV.2.3. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes

Elles ont été synthétisées dans la matrice ci-après :

Forces	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des filles et des femmes dans la promotion de la santé⁸ Création de comités de protection de l'enfance⁹ Soutien des partenaires internationaux et nationaux¹⁰
Faiblesses¹¹	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des moyens financiers Normes sociales défavorables Accès limité aux emplois
Opportunités¹²	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès à l'éducation Promotion de la santé
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> Violences faites aux femmes et aux filles ¹³ Mariages d'enfants ¹⁴

Tableau 5: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces

8 <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/comment-les-nouvelles-lois-protègent-les-femmes-et-les-filles-et-font-evoluer-les>

9 *idem*

10 https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/Niger_Strategie_nationale_education_formation_filles_femmes_2020-2030.pdf

11 https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/Niger_Strategie_nationale_education_formation_filles_femmes_2020-2030.pdf

12 <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/comment-les-nouvelles-lois-protègent-les-femmes-et-les-filles-et-font-evoluer-les>

13 <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/64/National-reviews/Niger.pdf>

14 https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/Niger_Strategie_nationale_education_formation_filles_femmes_2020-2030.pdf



V



Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Niger

V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Niger

V.1. Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser la cartographie des interventions sur l'autonomisation économique en lien avec les autres interventions communautaires (Espaces sûrs, clubs des maris, futurs maris, formation professionnelle, etc.) dans les six Pays de la phase 1 du projet SWEDD que sont le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le pays concerné ici est le Niger.

Il est attendu les objectifs spécifiques ci-après :

- Recenser les types d'interventions économiques pertinentes aussi bien du projet SWEDD et au-delà du projet ;
- capturer les effets des interventions économiques sur l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes bénéficiaires du projet SWEDD ;
- identifier les éléments du succès des interventions économiques ;

- identifier les défis à relever, les gaps à combler et les opportunités à saisir pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans les pays SWEDD ;
- Communiquer sur les résultats de la cartographie des interventions économiques.

Les objectifs renvoient à trois principales articulations que sont : le recensement des initiatives économiques à l'adresse des adolescentes et des jeunes femmes d'une part ainsi que les effets, les éléments de succès et les axes de progrès desdites initiatives. Il s'agit des défis, des gaps subséquents et d'opportunités.

La figure ci-après récapitule la quasi-totalité des informations produites. Ses composantes conduisent, par les liens hypertextes, à des informations détaillées.

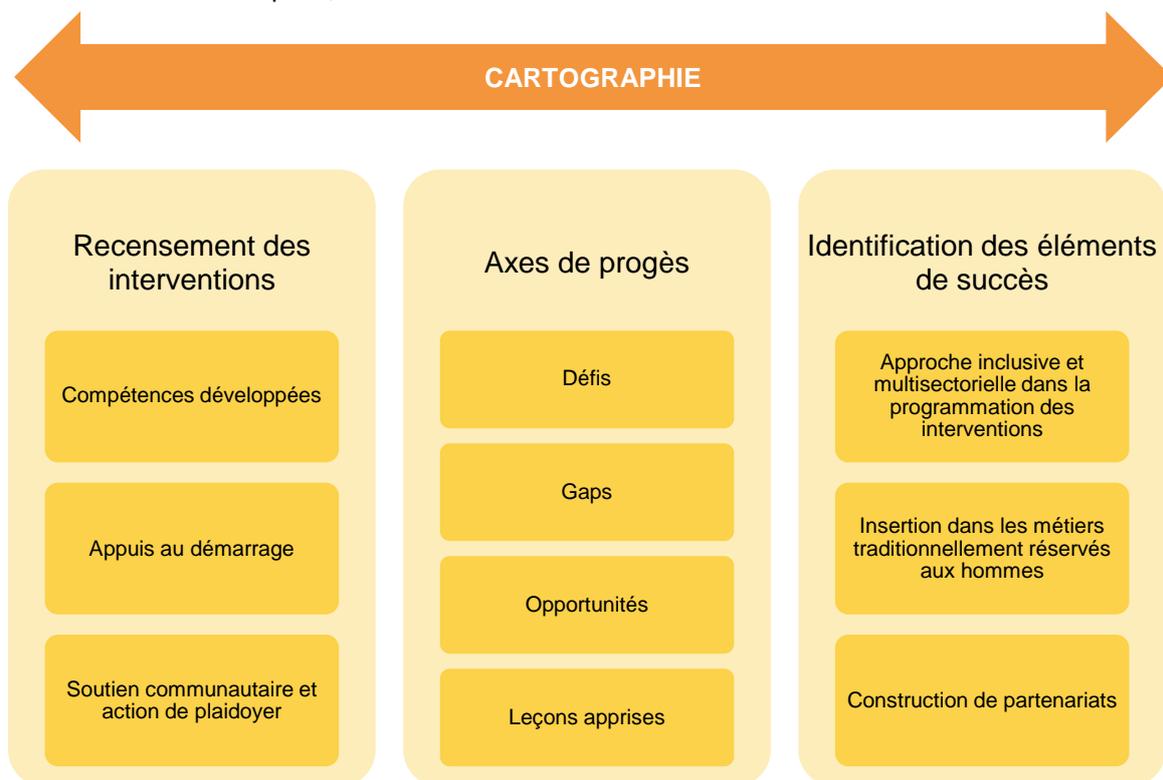


Figure 2: Vue synoptique de la cartographie

V.2. Clarification conceptuelle

Trois concepts ont un caractère récurrent dans le document : autonomisation des filles et des femmes, intervention à potentiel d'autonomisation et inclusion financière. Ils gagnent à être clarifiés et un contenu opératoire leur a été donné.

V.2.1. Autonomisation des filles et des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est l'aptitude à opérer des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'intervenir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

V.2.2. Intervention à fort potentiel d'autonomisation

Il a été convenu que les interventions pertinentes pour la présente cartographie soient identifiées sur la base de trois critères. Elles doivent se rapporter à des (i) domaines d'intervention précis (ii) leur démarche d'implémentation doit reposer sur les principes de l'approche genre transformateur et (iii) l'on doit disposer d'informations sur le caractère satisfaisant des résultats, leur efficacité et facteurs de succès.

- a. **Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :**
 - i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
 - ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
 - iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
 - iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions.
- b. **Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur.** Il s'agit notamment
 - i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
 - ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
 - iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
 - iv. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
 - v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
- c. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention.**

V.2.3. Inclusion financière

L'inclusion financière se réfère aux conditions (disponibilité et caractère approprié des services, égalité des opportunités) d'accès aux services financiers. Elle s'intéresse dans le présent contexte à la population non bancarisée, en l'occurrence les filles et les femmes vulnérables. Il est souhaité qu'elles accèdent aux moyens d'épargne, d'investissement et d'assurance dans l'optique de l'amélioration de leurs revenus et de la réduction des inégalités qu'elles cristallisent. Les groupes d'épargne et de crédit lorsqu'ils sont bien encadrés, en l'occurrence le dispositif AVEC, offrent de bonnes perspectives en la matière. La revue de ces mécanismes a été un volet de la cartographie conduit par un autre consultant.

V.3. Approche méthodologique

La démarche méthodologique préconisée devrait reposer sur la collaboration avec des partenaires locaux, la collecte rigoureuse de données documentaires et empiriques, l'analyse approfondie des résultats et la communication efficace des constatations. A l'arrivée la collecte, contrairement à ce qui avait été prôné, a essentiellement reposé sur les ressources documentaires. Toutefois, la mission revêt une importance particulière, car elle pourrait contribuer à orienter les phases ultérieures du projet SWEDD et servir de modèle pour d'autres initiatives similaires visant à autonomiser économiquement les femmes dans le Sahel et au-delà.

Dans un contexte où l'autonomisation économique des femmes est une priorité, cette mission est une occasion de faire progresser les objectifs du projet SWEDD et de créer un impact durable pour les femmes et les filles de la région. Elle incarne l'engagement continu envers l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et la promotion du développement durable dans les pays couverts et ceux qui le seront.

V.3.1. Démarche méthodologique utilisée

Elle a été déployée, comme retenue dans les Termes de Références, en quatre principales étapes que sont :

- mise en place d'un groupe de référence;
- cocréation de la démarche méthodologique ;
- collecte des données ;
- traitement et analyse des données ;
- rapportage.



Figure 3: Etapes clés de la démarche méthodologique

V.3.1.1. Mise en place d'un groupe de référence

Un travail préalable a consisté à mettre en place un groupe de référence par pays. Il a facilité, par le truchement des référents, la mise à disposition des ressources documentaires qui relatent les sujets en lien avec les objectifs du présent exercice.

V.3.1.2. Cocréation de la démarche méthodologique avec les groupes de référence

Une approche méthodologique a été ébauchée et exposée aux groupes de référence. La synthèse des observations formulées a permis de prendre quatre décisions :

- i. maintenir l'ancrage de l'ensemble du processus dans la théorie de changement de Plan International relative à l'autonomisation des groupes vulnérables, des filles et des jeunes femmes plus précisément,
- ii. approfondir la revue documentaire,

- iii. préciser les groupes cibles à considérer et
- iv. aligner en les étoffant davantage, les méthodes ainsi que les outils subséquents sur ces derniers.

La relation avec la théorie de changement a été assurée par deux mécanismes :

- i. la démarche SOYEE (Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship), en français "Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" et
- ii. l'approche Transformatrice du Genre.

La première est un modèle holistique pour l'autonomisation économique des jeunes développé par Plan International ; elle permet de soutenir l'insertion des jeunes à l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés. La deuxième est structurée autour de six composantes et sert également de catalyseur à des relations sociales équitables. Leur contenu respectif a été brièvement présenté, en introduction aux résultats produits, pour nourrir les outils et servir de cadre à l'analyse des données.

Une première exploitation des documents mis à disposition avait fait apparaître l'incomplétude ou l'absence pour certains pays dont le Niger, des supports de formation, d'animation des sessions de mobilisation sociale ou ceux nécessaires pour mieux circonscrire l'environnement (socio politique, légal) de déploiement des actions visées.

Quatre (4) catégories de personnes ont été ciblées pour contribuer à la production des informations requises en vue de l'atteinte des objectifs de la mission :

- i. les représentants des UGP des ministères sectoriels responsable du volet "autonomisation économique" et des ONG de mise en œuvre
- ii. des acteurs ayant joué un rôle actif dans l'implémentation des projets tels que les mentors ou fournisseurs de formation et le secteur privé
- iii. l'environnement des participantes/bénéficiaires représenté par leur famille et les leaders communautaires
- iv. les participantes/bénéficiaires elles-mêmes..

Deux principales méthodes ont été admises : la revue documentaire et l'animation d'entretiens. Neuf (9) outils ont été élaborés pour les concrétiser ; ils sont ci-après sommairement présentés. Les supports complets de collecte sont annexés au rapport.

✓ **Canevas de lecture**

Ils sont au nombre de deux. Le **premier** a permis d'approfondir les informations afférentes aux modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation et rapports de sensibilisation. Il a été articulé, outre les références bibliographiques, autour des points suivants : (i) Élaboration et déroulement des modules, (ii) Contenu des formations en compétences de vie - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iii) Contenu des formations professionnelles - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iv) Soutien à l'orientation professionnelle - Choix du domaine d'activités et accompagnement, résultats tangibles, témoignages y relatifs -, (v) Sensibilisation à l'égard de la communauté et (vi) Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes.

Le **deuxième** a été élaboré pour l'analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation économique des femmes. Trois catégories de documents ont été visées par cet outil : (i) Lois et politiques (ii) Prestation de services, pratique institutionnelle et financement, (iii) Climat social, économique et politique.

✓ **Guide à l'adresse des UGP / Ministères / ONG**

Cet outil est articulé autour de six points : (i) Analyse du marché de l'emploi, (ii) Partenariats stratégiques, (iii) Préformation (iv) Formation, (v) accompagnement et recherche d'emploi (vi) Suivi et maintien dans l'emploi. Les axes ont été éclatés en sous-composantes.

✓ **Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD".**

Il expose les consignes dont il faut tenir compte pour tirer tout le potentiel d'informations auprès des participantes/bénéficiaires... Après la clarification du concept "histoire de vie", des précisions ont été fournies sur les informations attendues de cet outil ; ce canevas de restitution est une matrice bâtie autour

de composantes spécifiques (cadre global du projet SWEDD, sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et compétences acquises, choix de la participante, sujet de l'histoire ; facteurs de succès, leçons apprises et défis) auxquelles sont rattachés des informations, des outils de production de ces dernières et les sources de données.

✓ **Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l'histoire**

Outre les variables sociodémographiques, six (6) points de discussion font la substance du support : (i) Compétences entrepreneuriales (ii) Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation (iii) Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés (iv) Défis rencontrés et approches de solutions préconisées (v) Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires (vi) Ressenties de la participante.

✓ **Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes**

Il permet de cerner les réalités propres à l'environnement des participantes. Quatre (4) préoccupations forment l'ossature du guide : (i) Information et conseil aux jeunes et à leur famille, (ii) Valorisation des aspirations de leurs filles, (iii) Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus (iv) Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail.

✓ **Guide à l'attention des mentors et fournisseurs de formation**

Il est structuré autour de six points : (i) Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations (ii) Orientation professionnelle et mise en situation (iii) Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié (iv) Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise, Formation en compétences de vie (v) Apprentissage (stage de courte durée) (vi) Certification.

✓ **Guide à l'attention du secteur privé**

Il est élaboré autour de trois (3) principaux pôles : (i) Analyse de la demande, (ii) Analyse de l'offre, Analyse sociale et sociétale, (iv) Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié (v) Appui et soutien à la création d'entreprise (vi) Suivi et services de soutien.

✓ **Support pour la collecte, dans un contexte "non SWEDD" d'interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes**

Il recèle trois parties : (i) définition opératoire de l'autonomisation des femmes (ii) indication de précisions relatives aux critères à utiliser pour évaluer les interventions à fort potentiel d'autonomisation : domaines d'investissement clés, genre transformateur et effets positifs/résultats satisfaisants (iii) un formulaire en (14 points) pour la restitution de l'intervention. Les deux premiers points sont destinés à servir de repères pour le choix d'initiatives pertinentes tandis que le dernier oriente sur les informations précises attendues.

V.3.1.3. Collecte des données

Les informations documentaires ont été la principale source de production du rapport élaboré. Il faut signaler que les sous-projets SWEDD1 visant l'autonomisation des filles et des jeunes femmes ont été actifs de 2016 à 2020, générant de nombreux documents et informations. Des processus de collecte ont été réalisés dont des études préliminaires et des évaluations à différents stades : mi-parcours, finales et d'impact (actuellement en cours). Les informations sur le projet sont disponibles dans les plans et rapports de travail.

La collecte de données des interventions économiques "non mises en œuvre par SWEDD" n'a pas été limitée à 2020 et a été faite auprès de deux principales sources : institutions connues pour les initiatives qu'elles développent en matière d'autonomisation des femmes et des filles et de part une revue documentaire web..

V.3.1.4. Analyse des données et rapportage

Les données ont été dépouillées, classées par thèmes suivant les objectifs. Elles ont ensuite été divisées en catégories d'intrants présentant des caractéristiques ou des tendances semblables. Il a ainsi été possible, à travers les données extraites, de mettre en exergue les éléments qu'il faut associer de façon logique pour catégoriser les interventions, dégager les facteurs de succès et les axes de progrès qui leur sont liés.

Les associations ont été faites sur la base des cadres d'analyse de mise œuvre des interventions en lien avec le genre transformateur, l'autonomisation économique des femmes et l'étoile de la capacité d'agir pour ce qui est spécifiquement des effets.

V.3.1.5. Limites de l'étude

Le processus de validation de la stratégie et des outils de collecte des données ont pris du temps : il a fallu établir une démarcation entre l'évaluation des interventions du SWEDD1 en lien avec l'autonomisation économique des femmes et le caractère analytique de la cartographie. Il s'agit, pour le présent exercice de répertorier les initiatives auxquelles il faut (quand même) adosser une analyse qui met en exergue les retombées des interventions sur les bénéficiaires, les facteurs de succès et les axes de progrès.

Dans cette logique, il a été admis qu'un choix raisonné de participantes en fonction des localités couvertes devra être fait. Les unités de l'échantillon à élaborer sur cette base, serviront de "portes d'entrée" aux acteurs à impliquer dans le processus de collecte des données. En clair, le point de démarrage de ce dernier devrait être les bénéficiaires/participantes auxquelles seraient ensuite associés les autres acteurs qui avaient directement interagi avec elles : mentors, fournisseurs de formation, parents, communautés, ONG de mise en œuvre. D'autres groupes avaient été également ciblés : membres de l'UGP, représentants de /directions techniques, d'entités déconcentrées, de collectivités locales et animateurs d'ONG de mise en œuvre. Il avait été retenu qu'au moins dix (10) bénéficiaires seront choisies par localités couvertes en fonction des interventions auxquelles elles ont été exposées.

La liste des bénéficiaires n'a pu être obtenue auprès de l'UGP. Il n'a pu être possible de finaliser cette option pour définir la taille de l'échantillon et de fixer la technique d'échantillonnage. Elle aurait été effectuée à deux degrés et raisonnée en fonction des interventions développées. En somme, cette opération n'a pu être enclenchée. Face à cette contrainte majeure et pour ne pas continuer d'attendre, l'option a été faite d'exploiter à fond les ressources documentaires disponibles pour produire les informations attendues.

Toutefois, seulement neuf personnes ont pu être rencontrées et uniquement dans la région de Maradi dans le département de Madarounfa : 1 responsable d'ONG (ADL) de mise en œuvre, 1 mentor, 3 femmes de GIE agroalimentaire, 2 femmes de GIE mécanique auto et 2 femmes de GIE couture. Il est escompté que la restitution des résultats de la cartographie permettra de les peaufiner.

S'agissant des initiatives développées en dehors du contexte SWEDD, on peut signaler que les documents de projet repérés sur Internet pour être traités ne recèlent pas forcément toutes les informations attendues.



VI.

**Interventions à potentiel
d'autonomisation
économique recensées dans
le cadre du SWEDD1 au Niger**

VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Niger

Le repérage de ces interventions et l'analyse de leur portée ont été opérés à cinq niveaux. Le premier est relatif à des domaines d'investissement spécifiques. Le second est inhérent aux composantes de la programmation et principes de l'approche transformatrice du genre. À l'un ou l'autre de ces paliers, certaines séquences de la conceptualisation et de mise en œuvre des initiatives ont été mises en exergue. Le troisième volet a réalisé une synthèse des effets par la mise en relation des modalités de l'outil "Etoile de la capacité d'agir" et des principales catégories d'interventions identifiées. La quatrième rubrique est consacrée aux témoignages de quelques participantes. Le cinquième a trait aux facteurs de succès caractéristiques des actions initiées.

VI.1. Recensement d'interventions

Les interventions ont été essentiellement inventoriées sur la base des compétences acquises par les participantes ainsi que les soutiens (au démarrage ou communautaire) dont elles ont bénéficié.

VI.1.1. Domaines d'intervention

VI.1.1.1. Compétences de vie

Au tableau de ces compétences développées figurent la formation sur les droits des femmes, la sensibilisation sur les questions liées aux violences basées sur le genre et plus spécifiquement, les compétences de vie courante.

La formation sur les droits des femmes a transmis aux femmes des connaissances sur leurs droits fondamentaux : droits à l'égalité, à la dignité, à la sécurité et à la non-discrimination. Cette formation a permis également aux femmes de comprendre leurs droits légaux en matière d'emploi, d'éducation, de santé, et de participation active à la société en tant que citoyennes éclairées.

De plus, la sensibilisation sur les questions liées aux violences basées sur le genre est cruciale pour lutter contre ce fléau qui affecte de nombreuses femmes dans le monde. Cette sensibilisation vise à informer les individus sur les différents types de violence basée sur le genre, y compris la violence domestique, le harcèlement sexuel, et la traite des personnes. Elle encourage également la dénonciation de ces actes et fournit des ressources pour soutenir les victimes.

D'autres sujets ont été abordés. Ils comprennent la gestion budgétaire, la communication interpersonnelle, la résolution de problèmes, la prise de décision éclairée... « *Sur les 3800 (participantes) recrutées 3623 ont achevé le programme...* ». Ces dernières « *ont été formées par l'ONG en Compétence de Vie Courante, Santé de la Reproduction, Genre Droits Humains/VBG/Leadership, Entrepreneuriat, gestion financière, GERME et Alphabétisation* »

Enfin, le renforcement a été étendu aux cours d'alphabétisation pour améliorer le niveau des bénéficiaires. Cette compétence de base est essentielle pour favoriser l'autonomie, la communication et la prise de décision éclairée. [SWEDD, 2020]

VI.1.1.2. Compétences professionnelles, entrepreneuriales

Elles jouent un rôle crucial dans le développement personnel et économique des individus en général ainsi que dans celle des filles et des jeunes femmes en particulier. Dans le contexte du Niger, le programme de renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales a été destiné à 3500 filles et femmes.

Un total de 1568 femmes et filles a bénéficié de formations en entrepreneuriat, renforçant ainsi leurs compétences en gestion d'entreprise. Malheureusement, une deuxième cohorte de 2000 filles n'a pas pu bénéficier de cette formation en raison d'un manque de financement de la part de la Banque Mondiale. Les formations ont permis l'élaboration de 105 plans d'affaires collectifs, cependant, leur mise en œuvre a été entravée en raison d'un manque de financement, ce qui représente un obstacle pour la concrétisation de ces projets. La gestion financière est un aspect clé de la réussite entrepreneuriale. Dans cette perspective, le

programme a dispensé une formation aux groupements sur cette thématique. Elle s'est focalisée sur les notions d'épargne et de crédit. L'acquisition de cette compétence les a outillées pour gérer leurs ressources financières de manière responsable et de disposer d'atouts pour accéder à des financements en vue d'initier des activités génératrices de revenus (AGR).

Une autre dimension essentielle du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales est la formation sur l'utilisation et la maintenance du matériel de production offert. Cette formation a garanti que les participantes sont non seulement équipées des connaissances nécessaires pour exploiter efficacement les ressources mises à leur disposition, mais qu'elles peuvent également les entretenir pour assurer leur durabilité. [SWEDD, 2020]

VI.1.1.3. Emploi

Un effectif de 3623 filles et femmes a bénéficié de formations aux métiers traditionnels et industriels. Elles sont ainsi outillées de compétences pratiques pour s'engager dans des carrières professionnelles. Parmi ces bénéficiaires, 3568 ont achevé leur formation dans des domaines variés tels que l'électricité bâtiment, la mécanique rurale, la couture broderie, la transformation agroalimentaire, et l'agro-sylvo pastoralisme. [SWEDD, 2020].

VI.1.1.4. Appui au démarrage

Un effectif important de participantes (3568) a été doté en kits d'installation comprenant des matériels essentiels de travail. Ces bénéficiaires se répartissent dans les filières comme suit : « ASP 769 soit 22%, Couture 835 soit 23,85%, Électricité 573 soit 16,37%, Mécanique rurale 537 soit 15,34%, Transformation-agro-alimentaire 827 soit 23,32% » [SWEDD, 2020] Ces kits d'installation ont permis aux bénéficiaires de disposer des outils et des ressources nécessaires pour démarrer leurs propres entreprises ou petits métiers. Cela a ouvert la voie à l'auto-emploi et a encouragé l'indépendance économique.

Le programme a également apporté un soutien en fournissant des matériels de travail aux groupements bénéficiaires dans la quasi-totalité de ses interventions. Cette approche collective a permis aux membres des groupes de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs, renforçant ainsi la solidarité au sein des communautés et la viabilité des entreprises créées.

En outre, le programme a pris en compte les besoins spécifiques en équipements événementiels. Il a doté les bénéficiaires d'équipements tels que des chaises, des bâches, des casseroles, et d'autres articles nécessaires pour organiser des événements ou des activités liées à leurs métiers.

Ce soutien au démarrage, qu'il s'agisse de la dotation en kits d'installation, de fonds de roulement ou d'équipements spécifiques, est un important investissement dans le potentiel entrepreneurial des individus et des groupements. Les initiatives soutenues ont contribué in fine à créer des opportunités économiques, à renforcer les capacités locales et à promouvoir le développement socio-économique des communautés.

VI.1.1.5. Action sur l'environnement des participantes

Soutien communautaire

L'implication et l'adhésion communautaires sont déterminantes. Le soutien et la participation active des autorités locales, religieuses et administratives se sont avérés primordiaux pour assurer le bon déroulement des activités et la pérennisation de leurs effets. On constate également que le soutien apporté par les tuteurs/maris aux bénéficiaires a été nécessaire pour permettre la participation de ces dernières aux interventions qui leur sont destinées. La mobilisation et la sensibilisation des jeunes de la communauté accroissent également les chances de succès des initiatives développées.

Action de plaidoyer

L'action de plaidoyer revêt une importance cruciale dans le cadre du projet : elle vise à influencer les décideurs et les autorités locales pour qu'ils soutiennent activement les initiatives visant à renforcer l'autonomie économique des femmes. Par le biais d'ateliers et de dialogues sociaux, les acteurs du projet ont mobilisé les autorités locales, afin qu'elles adhèrent pleinement au projet et favorisent une participation massive des femmes cibles. Le plaidoyer a visé également l'élimination des barrières qui pourraient entraver l'accès des femmes aux moyens de production, tels que la terre et l'eau, indispensables pour leurs activités agricoles. [SWEDD, 2020]

VI.1.1.6. VI.1.1.6 Contexte d'urgence et programmation des interventions

Le Niger est soumis aux affres de l'extrémisme violent qui ont affecté la mise en œuvre du projet dans certaines localités. La survenue de la COVID 19 a également influencé négativement les actions.

VI.2. Programmation et principes de l'approche genre transformateur

La deuxième perspective de lecture des interventions a envisagé dans quelle mesure ces dernières ont contribué à la déconstruction des stéréotypes néfastes à l'autonomisation économique de la femme ainsi que leur consistance pour renforcer la "capacité d'agir" des participantes.

VI.2.1. Déconstruction des stéréotypes

La déconstruction des stéréotypes de genre est un élément essentiel pour promouvoir l'égalité des sexes et le développement inclusif. Les initiatives développées ont induit, tout au moins l'amorce de la déconstruction des préjugés relatifs à la fille et à la femme contribuant ainsi à renforcer leur autonomie et à améliorer la société dans son ensemble.

L'accroissement des revenus par l'auto-emploi et l'exercice de métiers non traditionnels a joué un rôle crucial dans la déconstruction des stéréotypes. La création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et l'installation de jeunes filles et de femmes dans des métiers ont généré des revenus de manière régulière. Il a été de ce fait administré la preuve que les femmes sont tout aussi capables que les hommes de réussir dans des domaines variés, brisant ainsi le stéréotype selon lequel certaines professions ne sont pas appropriées pour elles.

L'amélioration de l'inclusion financière des femmes est un facteur clé pour lutter contre les stéréotypes. Le renforcement des groupes d'épargne et de crédit facilite l'accès au financement, ce qui permet aux femmes d'investir dans leurs activités entrepreneuriales ou dans d'autres projets. Cette autonomie financière défie l'idée que les femmes sont économiquement dépendantes des hommes et les encourage à prendre des décisions financières éclairées.

La baisse du flux migratoire et de l'exode rural apparaît aussi comme un autre résultat de la déconstruction des stéréotypes de genre. Lorsque les femmes ont eu accès à des opportunités économiques locales, elles ont été moins enclines à se déplacer à la recherche de meilleures perspectives ailleurs. Cela montre que les femmes peuvent être des actrices économiques vitales dans leurs communautés d'origine.

Enfin, l'embellie de la sécurité alimentaire est un résultat concret de la déconstruction des stéréotypes. On peut soutenir que lorsque les femmes sont parvenues à accroître leurs revenus grâce à des AGR ou à des métiers non traditionnels, la pauvreté a reculé, ce qui réduit également les risques de famine en période de soudure. Cette réalité démontre que les femmes sont des agents de changement essentiels dans la lutte contre la faim et la pauvreté, contribuant ainsi à briser l'idée que leur rôle se limite au foyer.

En définitive, ces initiatives montrent que lorsque les femmes ont la possibilité de réaliser leur potentiel, elles contribuent de manière significative à la prospérité économique, à l'égalité des sexes, et à la création de communautés plus résilientes et inclusives. L'accompagnement pour la réalisation de ce type d'ambitions sape les bases des stéréotypes de genre.

"La formation en compétences entrepreneuriales m'a ouvert de nouvelles perspectives et m'a donné les outils nécessaires pour réussir", a déclaré une participante dont l'entreprise prospère dans la transformation agroalimentaire, et elle a ajouté fièrement : "Je suis devenue autonome financièrement et je peux soutenir ma famille grâce à mon activité entrepreneuriale". [Hadiza I., 33 ans, présidente d'un GIE]. Son parcours est la preuve tangible de l'impact positif de l'accompagnement sur l'autonomie économique des femmes.

VI.2.2. Renforcement de la capacité d'agir

VI.2.2.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Le projet SWEDD a offert à des filles et des femmes (3142/3568 formées) l'opportunité de réaliser un stage de trois mois auprès d'entreprises privées [SWEDD, 2020]. Ce plongeon dans le monde professionnel visait à favoriser leur insertion sur le marché du travail, renforçant ainsi leur autonomie économique. Cependant, il est à noter que certaines bénéficiaires ont manqué de faire preuve d'assiduité. En dépit de ce constat, cette intervention a réussi à offrir des opportunités d'insertion professionnelle à un nombre significatif de femmes. Ces stages constituent une étape importante vers l'autonomie financière des bénéficiaires et renforcent leur confiance en elles dans le monde du travail.

VI.2.2.2. Appui et soutien à la création d'entreprise

Dans le cadre du soutien à la création d'entreprises, deux initiatives majeures ont été mises en place. Elles encouragent la collaboration entre femmes au sein des GIE et améliorent leurs conditions de travail grâce aux équipements communautaires installés.

Des Groupements d'Intérêt Économique GIE (185) par filière ont été établis, avec 105 déjà agréés et 80 en processus d'agrément en fin de projet. Ces GIE offrent un espace de partenariats économiques essentiels, permettant aux femmes de développer des entreprises conformes aux réglementations. Il était prévu que les GIE soient dotés en kits d'installation collectifs pour soutenir les femmes formées dans les métiers et les Activités Génératrices de Revenus (AGR). Cependant, le suivi prévu pour évaluer leur intégration sur le marché après six mois n'a pas pu être réalisé en raison d'un manque de fonds. Cette absence de suivi met en lumière l'importance de garantir un financement complet pour évaluer et ajuster les résultats des initiatives.

En parallèle, 45 plates-formes multifonctionnelles ont été installées dans des sites spécifiques, pour faciliter le travail des femmes et améliorer leur productivité. Trente autres plates-formes ont été destinées aux villages abritant disposant d'Espaces Surs. Ces équipements communautaires contribuent à l'allègement des tâches, permettant aux femmes de consacrer davantage de temps à leurs activités économiques.

VI.2.2.3. Impulsion de la masculinité positive

Les documents consultés n'ont fait aucune référence à la masculinité positive. En conséquence, des efforts restent à faire pour que les filles et les jeunes femmes, en vue de leur autonomisation, aient des alliés de sexe masculin dans leur proche environnement.

VI.2.2.4. Amélioration des conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes

Les interventions économiques à fort potentiel d'autonomisation des filles et des femmes étudiées dans le présent rapport ont été implémentées au Niger entre 2016 et 2021. Leur typologie permet de les classer en trois catégories :

- Renforcement de capacités en compétences entrepreneuriales, techniques, professionnelles et compétences de vie courante
- Appui à la mise en place/gestion de groupe d'épargne et crédit
- Appui matériel et accompagnement des jeunes filles et femmes pour l'exercice d'un emploi ou d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Ces interventions ont pour finalité commune d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, jeunes filles et femmes de plus de 15 ans, par l'accroissement des opportunités économiques et partant, leurs revenus personnels. Les compétences développées présagent un flétrissement des stéréotypes de genre, offrant aux femmes un accès égal aux opportunités économiques et une indépendance accrue.

VI.2.2.5. Environnement favorable

Le Niger dispose d'un arsenal légal à même de promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des femmes. Il s'agit à la fois d'engagements internationaux, des dispositions de la constitution que des stratégies sectorielles.

Milieus de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Le pays s'est doté depuis 2015 d'une Stratégie nationale portant sur l'Autonomisation Économique des Femmes (SNAEF) qui a sous-tendu l'élaboration d'un plan d'action 2018-2022 et la création d'un cadre de concertation en 2019. On peut également mentionner :

- La Stratégie Genre de l'Enseignement et la Formation Professionnelles et Techniques Professionnelle et Technique (EFPT, 2013) ;
- La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI, 2015-2035) ;
- La Politique Nationale Genre (PNG, 2017) ;
- La Stratégie Nationale pour l'Accélération de l'Education et la Formation des Filles et des Femmes (SNAEF, 2017) ;
- La Politique Nationale de la Population (PNP, 2019) ;
- La Stratégie Nationale de Promotion de l'**Entrepreneuriat** des Jeunes au Niger 2020-2029 ;
- Le Plan de Développement Économique et Social (PDES, 2022-2026).

Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Le Niger a ratifié la plupart des conventions internationales en matière de droits humains en général, et de droits des femmes en particulier. Cela concerne notamment la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et le traité de Beijing sur la protection et l'autonomisation de la femme. Au niveau national, les lois et autres textes juridiques témoignent de la volonté politique d'accompagner l'élan d'autonomisation.

La constitution de la 7^e république du Niger stipule notamment que : (i) l'Etat veille à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme, de la jeune fille et des personnes handicapées ; (ii) les politiques publiques dans tous les domaines assurent leur plein épanouissement et leur participation au développement national ; (iii) L'Etat prend, en outre, les mesures de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants dans la vie publique et privée. Il leur assure une représentation équitable dans les institutions publiques à travers la politique nationale du genre et le respect des quotas.

VI.3. Interventions et effets induits

L'Etoile de la capacité d'agir" a été retenue pour mettre en relief les effets susceptibles d'être liés aux interventions. Cet outil dispose de six modalités que sont : Estime de soi, Liberté d'expression, Connaissance et prise de décisions au sujet du corps, Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi, Sécurité en public, Se sentir valorisée ; à cet ensemble, la "capacité d'influence" a été ajoutée. Un croisement a été effectué entre chacune de ces sept (7) variables et les cinq (5) catégories d'interventions répertoriées : compétences de vie, compétences entrepreneuriales, compétences techniques, appui au démarrage et actions sur l'environnement des participantes (soutien communautaire et processus de plaidoyer)

Il s'est agi de fixer, en fonction des interventions, les informations, ou faits qui assurent ou non l'effectivité de l'un ou l'autre des sept éléments sus énumérés. Cela revient in fine à apprécier dans quelle mesure les initiatives développées peuvent servir effectivement de tremplin à l'autonomisation des participantes dont chaque branche de l'outil est une facette.

VI.3.1. Estime de soi

Les participantes ont eu l'opportunité, grâce aux modules développées au sein des Espaces Sûrs, d'apprendre à cultiver une estime de soi positive, à développer une plus grande conscience de leurs compétences, et à gérer leurs émotions de manière constructive. Les stages de trois mois offerts à 3142 filles et femmes au sein

d'entreprises privées ont non seulement ouvert des portes vers le monde professionnel pour s'épanouir sur le marché du travail mais ils ont également contribué à renforcer la confiance des bénéficiaires en elles-mêmes.

Malgré quelques défis, y compris des problèmes d'assiduité pour certaines bénéficiaires, il est fait le constat que le soutien actif des autorités locales, religieuses et administratives était essentiel pour le succès des activités et la durabilité de leurs effets. La participation de ces personnalités a également contribué à briser des stéréotypes préexistants sur les rôles des femmes dans la société. En démontrant que les femmes sont tout aussi capables que les hommes dans divers domaines professionnels, l'amorce de la culture de l'estime de soi a contribué à transformer les perceptions et à ouvrir la voie à une meilleure expression des participantes à ce processus.

VI.3.2. Liberté d'expression

Les interventions ont œuvré au renforcement de la capacité des participantes à pouvoir s'exprimer librement. Elles ont bénéficié de formations qui les ont outillées pour la négociation, le développement de relations interpersonnelles, ainsi que pour améliorer leurs compétences en communication et en écoute active. L'acquisition de ces compétences leur permet de s'exprimer plus clairement et de faire valoir leurs opinions de manière plus efficace.

Une place de choix a été réservée aux questions liées aux violences basées sur le genre, y compris la violence domestique, le harcèlement sexuel et la traite des personnes. La sensibilisation développée dans ce sens, prédispose à la dénonciation de ces actes, renforçant ainsi la voix des femmes dans la lutte contre de telles violences et promouvant leur droit fondamental à la liberté d'expression. Les ressources fournies pour orienter et soutenir les victimes ont également renforcé leur confiance pour parler de ces questions.

Il convient de noter que le soutien actif des autorités locales, religieuses et administratives a joué un rôle crucial dans le succès de ces activités. Leur implication a non seulement facilité la mise en œuvre du programme, mais elle est également expressive de ce que la liberté d'expression des femmes est un élément essentiel du développement communautaire et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

En somme, les participantes au processus peuvent potentiellement s'exprimer librement et dénoncer les injustices, tout en bénéficiant du soutien des parties prenantes locales.

VI.3.3. Connaissance et prise de décisions au sujet du corps

Les interventions ont joué un rôle important dans l'amélioration de la connaissance et de la prise de décisions par rapport au corps des participantes. Grâce à ces interventions, les femmes ont acquis une meilleure compréhension de leur santé sexuelle et reproductive. Elles sont désormais informées au sujet des choix qui s'offrent à elles en matière de planification familiale, de santé maternelle et de prévention des maladies sexuellement transmissibles. De plus, le programme a renforcé leur capacité à négocier des décisions liées à leur propre corps, y compris la capacité à dire "NON" et à utiliser des techniques de refus face à des pressions de la part de leur entourage.

Le soutien actif des autorités locales, religieuses et administratives a été essentiel pour garantir le succès des séances liées à la même thématiques et déployées à l'adresse de la communauté. Leur implication a non seulement renforcé la légitimité des informations sur la santé sexuelle et reproductive fournies aux participantes, mais elle a également contribué à créer un environnement favorable où les femmes sont encouragées à prendre des décisions éclairées concernant leur corps.

En fin de compte, ces interventions ont permis aux femmes de mieux comprendre leur propre santé et de prendre des décisions plus informées, renforçant ainsi leur autonomie et leur capacité à exercer un contrôle sur leur corps et leur vie.

VI.3.4. Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi

Les interventions ont eu un impact significatif sur la capacité des femmes à établir et poursuivre leurs propres objectifs. Les modules de formation axés sur la prise de décision ont permis aux participantes d'acquérir des compétences essentielles pour se fixer des objectifs clairs et travailler en équipe. De plus, ces formations les ont encouragées à servir d'exemple et à prendre des décisions éclairées, renforçant ainsi leur confiance en elles et leur capacité à diriger leur propre vie.

La gestion budgétaire a également joué un rôle crucial dans le renforcement de leur autonomie, car elles ont appris à gérer leurs ressources financières de manière responsable. De plus, les cours d'alphabétisation ont amélioré leur niveau de compétence de base, ce qui est essentiel pour favoriser la communication, la prise de décision éclairée et leur participation active dans la société.

Les compétences professionnelles et entrepreneuriales acquises par un effectif important de participantes ont ouvert des opportunités pour démarrer leurs propres entreprises ou petits métiers. Les kits d'installation leur ont fourni les outils et les ressources nécessaires pour devenir auto-entrepreneurs, favorisant ainsi leur indépendance économique. De plus, les initiatives de création de groupements d'intérêt économique (GIE) ont encouragé la collaboration entre les femmes, amélioré leurs conditions de travail et renforcé leur capacité à poursuivre des objectifs économiques communs.

Le soutien des autorités locales, religieuses et administratives a été essentiel pour le succès de ces interventions, en contribuant à l'adhésion pleine et entière au projet et à la mobilisation des ressources nécessaires. De plus, la sensibilisation des jeunes de la communauté a accru les chances de succès des initiatives en éliminant les barrières qui pourraient entraver l'accès des femmes aux moyens de production, tels que la terre et l'eau, indispensables pour leurs activités agricoles.

VI.3.5. Sécurité en public

Les compétences des participantes en matière de relations saines ont été renforcées par la fourniture de connaissances essentielles sur leurs droits. Les modules de formation développés ont permis aux participantes d'acquérir des compétences clés, notamment la résolution de problèmes, la négociation, la gestion des relations interpersonnelles et la capacité à dire "NON" de manière assertive. Ces compétences sont essentielles pour se sentir en sécurité dans des situations sociales et publiques potentiellement difficiles.

De plus, la formation a transmis des savoirs essentiels sur les droits fondamentaux des femmes, y compris le droit à l'égalité, à la dignité, à la sécurité et à la non-discrimination. Cette connaissance prédispose les femmes à revendiquer leurs droits et à se prémunir contre les discriminations et les violences de genre. Le soutien des autorités locales, religieuses et administratives est essentiel pour assurer la "sécurité en public" des filles et des femmes. Il leur échoit la responsabilité de créer un environnement favorable où les droits des femmes sont respectés et protégés.

La baisse du flux migratoire et de l'exode rural constatés suite aux interventions met les femmes en sécurité : elles n'éprouvent plus le besoin de s'éloigner de leurs communautés dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

VI.3.6. Se sentir valorisée

Les modules de formation développés dans le cadre de ce programme ont été spécialement conçus pour améliorer la perception des femmes quant à leur propre valeur, leurs droits et leur capacité d'influence. Grâce à cette formation, les femmes ont pu mieux comprendre leurs droits légaux en matière d'emploi, d'éducation, de santé et de participation active à la société en tant que citoyennes éclairées.

En outre, la formation a abordé des compétences essentielles telles que la communication interpersonnelle et la résolution de problèmes, qui sont cruciales pour renforcer la confiance en soi et favoriser une meilleure perception de sa propre valeur. Le soutien et la participation active des autorités locales, religieuses et administratives ont été un facteur déterminant pour le succès de ces interventions, en renforçant le message que les femmes doivent être valorisées et respectées au sein de la société.

VI.3.7. Capacité d'influence

Les interventions ont considérablement renforcé la capacité d'influence des femmes par l'amorce de la remise en cause des stéréotypes de genre et l'offre d'opportunités économiques significatives. Les modules de formation développés dans le cadre du programme ont enseigné des compétences essentielles telles que la résolution de problèmes, la négociation, la communication efficace, l'écoute active et l'auto-expression claire. Ces connaissances acquises devraient avoir un impact profond et permettre aux femmes d'améliorer leur capacité à influencer les décisions les concernant.

Les interventions avaient pour objectif commun d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, en particulier des jeunes filles et des femmes de plus de 15 ans, en leur offrant des opportunités économiques et en augmentant leurs revenus personnels. Ces opportunités ont permis de réduire les stéréotypes de genre en

offrant aux femmes un accès égal aux opportunités économiques et en renforçant leur indépendance. L'auto-emploi, la création d'activités génératrices de revenus (AGR) et la formation dans des métiers non traditionnels ont joué un rôle crucial dans la déconstruction des stéréotypes, en montrant que les femmes peuvent réussir dans des domaines variés.

De plus, l'amélioration de l'inclusion financière des femmes a été un élément clé pour lutter contre les stéréotypes de genre, en leur donnant accès au financement et en leur permettant de prendre des décisions financières éclairées. Lorsque les femmes ont pu accroître leurs revenus grâce à la mise en œuvre des AGR ou à des métiers non traditionnels, la pauvreté a reculé, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Cette réalité démontre que les femmes sont des actrices économiques essentielles dans leurs communautés d'origine, ce qui remet en question l'idée que leur rôle se limite au foyer.

VI.4. Témoignages de quelques bénéficiaires¹⁵

Ils illustrent les aspects les plus parlants des multiples accompagnements dont les participantes ont été l'objet.

VI.4.1. Compétences de vie

- i. *« Elles sont fières du travail qu'elles ont choisi. Elles le font avec passion et discernement. Ce que j'apprécie en elles, c'est ce changement d'état d'esprit. Et cette prédisposition qui joue un rôle essentiel dans toute volonté de réussir, elles le possèdent. Et cela m'a facilité leur encadrement. J'éprouve de la satisfaction à travailler avec elles, car elles m'estiment et me considèrent comme leur mère pour certaines, leur grand-mère, pour d'autres. Votre projet a commencé un travail qu'il doit absolument continuer », nous-a-t-elle dit. [Habi SALISSOU, tutrice de stage]*
- ii. *« Mes relations avec ceux qui viennent réparer sont cordiales. En outre, je me sens de plus en plus utile aux yeux des autres. Cette estime, je la dois à la Banque Mondiale et au SWEDD que je tiens à remercier. Je les exhorte à continuer l'appui aux femmes par l'apprentissage d'un métier, gage d'autonomisation et de participation au développement socioéconomique du pays ». [Nafissatou Boubacar].*

VI.4.2. Compétences professionnelles/techniques et entrepreneuriales

- i. *« J'ai 22 ans et je suis sortie de l'école en classe de 6ème. J'ai beaucoup appris au cours du stage. C'est ainsi que les coupes, l'assemblage, le repassage, le choix des files pour une harmonie avec le tissu et même des petites réparations de la machine, chose qui m'a émerveillée le plus, n'ont plus de secret pour moi. Je suis certaine que c'est le cas des autres, car nous sommes au nombre de 56 à suivre le stage dans deux ateliers conformément au programme établi par notre tuteur de stage Mallam Boukar Mado. Le SWEDD a bien fait de prévoir ce stage avant de nous libérer. Sa programmation, coïncidant avec le mois du jeûne de ramadan où la demande en couture est forte, nous a été d'un grand apport puisqu'il a permis d'être en situation réelle d'exercice avec la clientèle, opportunité que nous n'avons pas eue auparavant. Et pour preuve, en 3 mois de stage, j'ai fait une vingtaine de coutures. Je me sens de plus en plus confiante et attends du projet le kit de fin de stage pour m'installer à mon compte. » [Hamsatou MAHAMADOU]*
- ii. *« Le stage m'a permis de toucher du doigt la réalité de ce qui m'attend en matière de travail, de concentration et de patience envers la clientèle. En outre, le fait d'être assistée et encadrée m'a motivée à donner le meilleur de moi-même. Ainsi, j'ai pu coudre, en ma qualité de stagiaire, 6 complets dont 2 pour homme. Grâce à ce stage, je me sens utile à la société. Le projet SWEDD doit continuer à former dans des métiers comme ceux-là, car ça occupe, la femme, la libère et lui permet de réaliser son plein potentiel. Merci au projet SWEDD et à la Banque Mondiale dont l'appui est en train de nous sortir de l'anonymat. »*
- iii. *J'ai 16 ans. J'ai quitté l'école dès la classe de 6ème. Au Centre de Formation aux Métiers, j'ai appris la mécanique réparation moto qui est mon choix personnel. Présentement, je suis en stage auprès de M. Laouali OUSMANE, réparateur et vendeur de pièces détachées motos pour une période de 3 mois. A la date de ce jour, 23 juin 2021, il ne me reste plus qu'une seule semaine de stage. Mais, je puis vous affirmer, que j'ai pu approfondir mes connaissances. Ici, la particularité est que toute personne qui vient s'approvisionner en pièce détachée passe nécessairement par nous pour le remplacement [Nana Aïcha SABIQU].*

¹⁵ [SWEDD Niger, 2021]

- iv. *Nous sommes bien suivies et parfaitement encadrées. Nous avons eu beaucoup de notions sur les variétés de semences, leurs périodes d'ensemencement. Au centre de formation, nous n'imaginions pas que ce travail est aussi difficile et exigeant que ça. Nous en sommes tout de même satisfaites, car la production a bien donné. J'encourage mes sœurs à s'intéresser à l'agro-sylvo-pastoralisme que certaines d'entre elles qualifient à tort de travail réservé aux hommes. A nos encadreurs, je lance un appel, celui de prévoir le petit matériel de travail à savoir houe, daba, râteau pour faciliter le déroulement des prochaines sessions. Depuis que j'ai commencé ce stage, je n'ai pas acheté d'oignon, du gombo, de la tomate, de la carotte, du chou ou de la laitue. [Nana FIDAOUSSI]*
- v. *Le stage est utile pour une débutante. Pour le projet SWEDD et le centre qui nous forme, il est temps pour nous de nous familiariser avec notre futur cadre de travail, d'où l'organisation de ce stage. C'est une expérience pédagogique très enrichissante, car dès qu'une moto est amenée en réparation, c'est à nous d'établir le premier diagnostic et de rendre compte ensuite à notre tuteur de stage. Cette approche a donné lieu à un véritable travail de touche-à-tout dont même des réparations que nous n'avons pas apprises au centre ».*
- vi. *Je considère ce stage comme le moment le plus important de ma formation, car il nous met face à la dure réalité de ce qui nous attend sur le terrain ». (Je suis) un stage de 3 mois en couture à Ouallam. Stage qui, poursuit-elle, constitue une grande opportunité surtout qu'il a coïncidé avec le mois de carême, période où les activités en couture prospèrent. Grâce au SWEDD, j'ai commencé à gagner de l'argent à la sueur de mon front, ajoute Hamsatou. « Aujourd'hui, je couds des vêtements pour la clientèle et ma famille », renchérit-elle, avant d'exhorter le projet SWEDD à compléter de 3 autres mois la durée du stage. Même au stade actuel je peux m'en sortir si j'ai ma propre machine. Ainsi, j'apprendrai la couture aux autres, car sa pratique résorbera beaucoup le chômage des femmes et les transformera en actrices de développement », soutient-elle.*

VI.5. Facteurs de succès

Des évidences mondiales [(Moore, 2015), (Singh & Schneiders, 2016)] relient l'efficacité des interventions en vue de l'autonomisation économique des femmes à des facteurs spécifiques. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place : une approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions, l'insertion des participantes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes et la construction de partenariats stratégiques. Les constats qui découlent des effets des interventions relevées ont été appréciés à l'aune de ces trois repères.

VI.5.1. Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions

VI.5.1.1. Analyse du marché de l'emploi

Aucune étude de marché n'a été, à proprement, conduite. Toutefois, il a été demandé que l'ONG de mise en œuvre en fasse une pour « identifier les filières porteuses dans la zone d'intervention et également les besoins des filles » [SWEDD/Assistance technique]. Sur cette base, une fiche a été élaborée à l'adresse des participantes au processus. Outre les variables d'identification, elle a servi à collecter des informations essentielles auprès des personnes interrogées. Son contenu a permis d'être fixé sur des aspects clés : le niveau d'éducation, l'intérêt pour une carrière en Activité Génératrice de Revenus (AGR) ou dans une filière professionnelle spécifique. Il a également envisagé si les bénéficiaires étaient prêtes à accepter d'autres options en cas de refus, ainsi que les raisons subséquentes de cette opinion. La disponibilité pour la formation et la durée de formation acceptée ont été également explorées, tout comme les objectifs post-formation. Enfin, la fiche interroge l'intérêt pour la vie associative, la volonté de travailler en groupe au sein d'un GIE ou d'une entreprise collective ; il en est de même pour l'acceptation d'un système d'épargne et de crédit interne/externe. Ces réponses sont cruciales pour adapter les approches et les opportunités dans le cadre d'un programme ou d'une initiative particulière. [SWEDD/Fiche d'identification des besoins]

VI.5.1.2. Analyse situationnelle

L'analyse situationnelle préalable et l'adaptation au contexte a permis de proposer des activités qui non seulement ont suscité l'engouement des bénéficiaires et de leurs communautés respectives, mais également ont répondu aux besoins réels des participantes tout en tenant compte de leur environnement de vie. Le fait d'adapter les initiatives au contexte local de la zone d'intervention est crucial pour leur succès. Le choix des types d'AGR en fonction des réalités du terrain a constitué un facteur clé dans la réussite des initiatives.

VI.5.2. Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes

VI.5.2.1. Interventions EFTP et défis spécifiques des jeunes femmes

L'association des interventions économiques avec d'autres interventions communautaires permet de couvrir d'autres aspects freinant l'autonomisation des femmes des localités bénéficiaires. Une approche holistique tend à offrir des résultats plus durables, l'autonomisation économique ne pouvant être détachée de celles sociale, juridique et physique.

Au rang des interventions, on peut inscrire la formation professionnelle d'une part et l'octroi de crédit, de subvention ainsi que d'actifs productifs d'autre part. Les actions développées ont touché 8346 personnes exclusivement composées d'adolescentes, de jeunes filles et de femmes.

VI.5.2.2. Choix d'une formation professionnelle et disponibilité d'informations

Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations

L'adaptation des programmes de formation du CFM (Centre de Formation des Métiers) et du CFPF (Centre de Formation Professionnelle et Féminine) est une étape cruciale pour répondre aux besoins des apprenants et faciliter leur insertion professionnelle.

Au total, quatorze (14) supports de formation, guides et livrets, ont été adaptés pour offrir une expérience d'apprentissage efficace et pertinente. Ces documents ont été conçus pour être plus accessibles, interactifs et axés sur les compétences essentielles requises dans les métiers et les professions ciblés. Deux manuels ont été créés pour renforcer le processus d'orientation et d'information des apprenants. Le premier a fourni des informations essentielles sur les différentes filières disponibles. Sur cette base, les apprenants ont eu à faire des choix éclairés en fonction de leurs intérêts ou attentes. Le deuxième manuel est dédié au stage. Il contient des conseils pratiques pour maximiser l'expérience de stage et en tirer le meilleur parti.

Ces efforts d'adaptation n'ont pas seulement consisté à repenser les supports de formation, mais également à les multiplier et à les distribuer. Cette démarche a garanti que les formateurs et les apprenants disposent des outils et des ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs éducatifs et professionnels. [SWEDD, 2020]

Les connaissances des formateurs ont été actualisées afin qu'ils puissent renforcer convenablement les apprenantes. Les matières couvertes sont ci-après présentées.

- 140 formateurs formés en Entrepreneuriat,
- 140 formateurs formés en technico pédagogie,
- 110 chefs d'établissement formés en administration et gestion des centres,
- 90 formateurs formés en informatique,
- 75 formateurs formés en genre et Santé reproductive,
- 125 formateurs dans les 5 filières à enseigner,
- 70 conseillers en animation des dispositifs d'information et d'orientation professionnelle des filles pour suivre le parcours des filles ;

Cependant cette cible n'a pas été formée sur l'utilisation des nouveaux équipements modernes et sophistiqués dont les centres ont été dotés [SWEDD, 2020]

Il faut aussi signaler que les centres de formation (CFM et CFPF) ont été dotés en équipements et autres matières indispensables à un bon suivi des auditrices. Des matériels essentiels dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, de la menuiserie bois, de la maçonnerie, de l'agro-sylvo-pastoralisme, ainsi que des ustensiles de cuisine et des machines à coudre, ont été fournis aux 15 Centres de Formation aux Métiers (CFM) sélectionnés

pour la formation des filles. Les équipements et les matières premières ont été attribués en priorité aux CFM, étant donné que les Centres de Formation Professionnelle Féminine (CFPF) n'étaient pas opérationnels.

Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Plusieurs initiatives ont été entreprises pour atteindre l'objectif

Des rencontres régionales avec les partenaires financiers ont été organisées pour faciliter l'accès des jeunes filles et des femmes formées à l'entrepreneuriat au financement, renforçant ainsi leurs opportunités économiques.

Le projet a également organisé neuf conférences-débats au Centre National de Santé de la Reproduction (CNSR) sur la santé sexuelle des adolescents et des jeunes, visant à éduquer et sensibiliser cette population sur des questions cruciales liées à leur santé reproductive.

Une stratégie spécifique a été mise en œuvre pour atteindre les adolescentes mariées dans les régions de Maradi et Tillabery, reconnaissant leur vulnérabilité particulière et visant à améliorer leur santé, leur bien-être et leur autonomisation.

Le projet a également soutenu l'évaluation du Plan de Communication pour le Changement Social et Comportemental (SBCC), renforçant ainsi l'efficacité des initiatives de sensibilisation.

Pour diffuser les informations et sensibiliser davantage, des spots, des sketches et des émissions ont été diffusés en français et en langues locales par les radios communautaires, touchant ainsi un public diversifié.

En outre, les médias publics et privés ont contribué à la diffusion de ces messages en français, en Haoussa et en Djerma, élargissant la portée des thèmes du projet SWEDD. [SWEDD, 2020]

Orientation professionnelle

Des dispositifs d'information, d'orientation et d'appui-conseil destinés aux filles et aux femmes ont été installés dans les cinq chefs-lieux de région depuis 2019. Ils visent à renforcer leur autonomisation. Ils sont essentiels pour fournir des ressources et des conseils aux femmes cherchant à améliorer leur indépendance économique et sociale. Leur utilité et efficacité ont été objet d'attention par l'Unité de Gestion du Projet [SWEDD, 2020].

Identification et inscription des jeunes

L'objectif était de sensibiliser et de recruter 3500 participantes. L'ONG (ADL) responsable de cette mission a fait meilleur score par le recrutement 3800 filles et femmes. La mobilisation a été faite en deux (2) temps avec une première cohorte de 1650 participantes mobilisées en 2019 et une seconde de 2150 en 2020. Une marge de 300 places a été constituée en vue d'éventuels abandons. Cette approche a permis de toucher un large éventail de candidates et de garantir la flexibilité du programme. Ces recrutements démontrent l'intérêt de la population cible pour le sous-projet.

VI.5.3. Construction de partenariats stratégiques

Le partenariat stratégique entre plusieurs acteurs clés a joué un rôle fondamental dans la réussite d'initiatives visant à autonomiser les communautés cibles. Dans le cadre de ce projet, la collaboration, entre une ONG, des entités gouvernementales, le secteur privé et des organismes internationaux, a maximisé l'impact du projet : chaque acteur a apporté une expertise unique, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs communs.

L'ONG ADL a pris en charge la sensibilisation continue des communautés cibles, le recrutement des bénéficiaires et leur formation. Son expertise s'est étendue sur divers domaines, notamment les compétences de vie courante, la santé de la reproduction, le genre et les droits humains, ainsi que l'alphabétisation. Cette contribution essentielle vise à préparer les bénéficiaires à une vie plus autonome et épanouissante.

Le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP) a joué un rôle clé en développant des modules de formation et en fournissant une formation aux métiers. Cette formation couvre des domaines variés tels que la transformation, l'agroalimentaire, l'agrosylvo pastoralisme, la couture, la mécanique auto et moto, et l'électricité du bâtiment. Ces compétences professionnelles traditionnellement dévolues aux hommes offrent aux bénéficiaires des opportunités concrètes sur le marché du travail.

Le ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes a contribué en formant les bénéficiaires à l'entrepreneuriat et au développement de business plan. Cette formation renforce leur capacité à gérer leurs activités de manière efficace et à envisager des initiatives entrepreneuriales durables.

L'Agence SAFEM a apporté une expertise spécifique en assurant la formation sur site des filles dans le domaine de la transformation agroalimentaire, un secteur clé pour le développement économique et la sécurité alimentaire.

L'UNFPA joue un rôle de coordination et d'assistance technique au projet dans son ensemble. Il travaille en étroite collaboration avec les deux ministères porteurs, les ONGs et d'autres partenaires pour garantir une mise en œuvre efficace et conforme aux objectifs du projet.

Enfin, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) coordonne l'exécution des activités, l'orientation des acteurs vers les résultats attendus, et sert d'interface entre les ministères porteurs, les ONGs, l'UNFPA et la Banque mondiale. Cette coordination stratégique favorise la synergie entre les différents acteurs et contribue au succès global de l'initiative.
[SWEDD/Assistance technique]

The background image shows a close-up of a person's hands weaving a basket. The person is wearing a white headscarf and patterned clothing. The hands are positioned over a woven basket, with one hand holding a strand of light-colored material. The overall scene is brightly lit, highlighting the textures of the fabric and the weaving process.

VII.

Axes de progrès

VII. Axes de progrès

Les axes de progrès font référence à un espace de performance où des efforts supplémentaires peuvent être concentrés pour atteindre de meilleurs résultats. Les identifier permet de déterminer les domaines qui nécessitent une attention particulière en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience ou la qualité. Y sont inclus les défis, les gaps (écarts) et les opportunités. Les défis représentent les obstacles à surmonter, les gaps indiquent les écarts entre les performances actuelles et les objectifs fixés ; les opportunités quant à elles sont les domaines où des améliorations pourraient conduire à des résultats plus positifs. Les leçons inspirantes découlant de l'expérience ont par ailleurs été mis en exergue.

VII.1. VII.1 Défis

La mise en œuvre du sous projet ne s'est pas déroulée sans défis. Leur relèvement permet d'ajuster les stratégies déployées pour améliorer l'efficacité du processus et maximiser son impact, tout en garantissant une approche inclusive et adaptée aux réalités locales.

VII.1.1. Prégnance des normes sociales

Les normes de genre existant et les stéréotypes qui en découlent sont un obstacle encore persistant à l'autonomisation des femmes ainsi qu'aux initiatives qui la visent. À ce titre, on peut faire mention de la mauvaise perception et de la méfiance de certains parents vis-à-vis de certains métiers (électricité) notamment à cause des risques qu'ils peuvent impliquer, sont aussi entrés en ligne de compte. Il a été fait l'aveu de « *l'insuffisance de la sensibilisation sur les opportunités offertes dans les filières non traditionnelles* » [SWEDD/Assistance technique] Une entrepreneure de 32 ans, a exprimé son désespoir face aux obstacles qui entravent son autonomie économique : *"les gens disent que le travail de réparation moto est destiné uniquement aux hommes."* En dépit des compétences entrepreneuriales qu'elle a acquises, elle se sent découragée par ces stéréotypes de genre et les contraintes familiales. Elle a soutenu que : *"la société ... décourage ; certains hommes empêchent leur femme de partir travailler dans le secteur de la mécanique."* Son témoignage met en lumière l'importance de lutter contre les discriminations et de créer un environnement favorable pour l'égalité des chances et l'autonomisation économique des femmes. Les femmes sont encore cantonnées dans des rôles prescrits, notamment de reproduction et de soins à domicile tout en étant privées du pouvoir et de la capacité d'agir. En conséquence, le processus d'autonomisation s'est trouvé ralenti. [SWEDD/Assistance technique]

VII.1.2. Perturbations liées à la programmation des activités

L'une des plus grandes difficultés rencontrées est le retard accusé dans le démarrage des activités. L'harmonisation et la coordination efficace entre les différents sous-projets, impliquant à la fois les organisations non gouvernementales (ONG) et les ministères sectoriels a été un défi crucial. Un plan d'action a dû être mis en place en 2018 pour accélérer les travaux et le projet a bénéficié d'une prolongation de deux ans afin que puissent être implémentées, les activités prévues. En somme, une synergie optimale est nécessaire pour éviter les doublons, maximiser les ressources et garantir une approche intégrée et complète.

VII.1.3. Contraintes relatives à la formation

Elles sont essentiellement de cinq ordres.

Niveau élevé d'analphabétisme : le fort taux d'analphabétisme des femmes au Niger constitue également un défi de taille, notamment dans le cadre des formations, mais également dans la gestion efficace des groupements et des AGR créées. Il a aussi été dénoncé le non-respect des normes en matière d'alphabétisation : une campagne de six (6) mois ne permet pas d'alphabétiser un groupe d'apprenantes jamais scolarisées ; bien plus, les centres sont sous équipés (manuels et outils) et leurs prestations n'ont été ni suivis ni évalués par le service technique compétent.

Non assiduité des apprenantes : les travaux champêtres entraînent une irrégularité chez les apprenantes. Il est essentiel de concevoir des programmes flexibles prenant en compte les réalités agricoles locales et offrant des modalités d'apprentissage adaptées à ces contraintes saisonnières.

Fonctionnalité des CFPF : assurer la pleine fonctionnalité des Centres de Formation Professionnelle Féminine (CFPF) est essentiel ; la qualité des formations dispensées et des infrastructures disponibles doit

être constamment évaluée et améliorée pour répondre aux besoins des filles en matière d'éducation et de formation professionnelle.

Autonomisation des filles éloignées des centres de formation : l'autonomisation des filles qui vivent dans des zones éloignées des centres de formation représente un défi majeur. Il est impératif de développer des programmes spécifiques visant à atteindre ces populations, en envisageant des stratégies de formation mobiles ou des centres de formation décentralisés

Retard dans la livraison des kits d'installation : il faut résoudre les problèmes liés aux retards logistiques pour éviter une perte de motivation ou de compétences acquises chez les bénéficiaires.

VII.1.4. Contraintes relatives à l'insertion et à l'autonomisation des participantes

Elles sont rangées en deux principales composantes.

Insertion socioéconomique des participantes formées et accélération du processus d'autonomisation : Garantir l'insertion réussie des filles formées dans le tissu socioéconomique est un défi important. Des programmes d'accompagnement post-formation, des opportunités d'emploi ou de création d'activités génératrices de revenus (AGR) doivent être développés pour favoriser une transition fluide vers le marché du travail. Cela nécessite une approche proactive et ciblée, intégrant des formations complémentaires, un suivi personnalisé et des opportunités de développement des compétences spécifiques à leurs besoins.

Intégration des participantes des Espaces Sûrs dans les formations autonomisantes : Prendre en compte les filles ayant terminé leur cycle au sein des Espaces Sûrs (ES) dans des formations "autonomisantes", telles que les activités génératrices de revenus (AGR) ou les formations professionnelles, est crucial pour prolonger leur apprentissage et leur offrir des débouchés adaptés à leurs compétences.

VII.1.5. Défis climatique et sécuritaire

Les défis liés au changement climatique et à l'approvisionnement en eau dans le cas des activités agricoles ont été des contraintes majeures. Par ailleurs, le contexte sécuritaire dans certaines régions d'intervention comme Tillabéri et Tahoua a été souvent un frein pour la bonne exécution des activités en raison de la présence des terroristes. De façon notoire, les populations sont confrontées aux actes de violences qui s'y déploient, rendant par conséquent très dangereuses ces localités pour elles et pour les équipes projets.

VII.2. Gaps à combler

Face aux défis rencontrés lors de la mise en œuvre des interventions, divers gaps sont mis à jour qu'il serait pertinent de combler.

VII.2.1. Meilleure intégration des interventions

L'établissement de passerelles entre les espaces sûrs et les formations "autonomisantes", peut se révéler pertinent. Les filles ayant terminé leur cycle dans les Espaces Sûrs (ES) gagnent à être recrutées pour être initiées à des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ou des formations professionnelles pour prolonger leur apprentissage. Les compétences techniques vont s'ajouter à celles acquises au sein des espaces sûrs pour exploiter les débouchés professionnels disponibles ou en créer.

VII.2.2. Environnement peu propice à l'éducation dans certaines régions

Il a été noté l'absence de centres de formation professionnelle adaptés pour accueillir les filles issues des espaces sûrs de quinze (15) sites. A cette lacune il faut ajouter la durée jugée insuffisante, seulement six mois, pour l'alphabétisation. Par ailleurs, le temps de flottement entre la formation et la mise en stage semble avoir occasionné un désintérêt chez certaines participantes. Ces trois aspects soulignent l'importance d'améliorer les ressources (dont le temps) pour garantir une réelle transformation socio-économique.

VII.2.3. Lacunes liées au développement des compétences

L'absence d'un volet dédié aux compétences numériques entrave la préparation adéquate des participantes pour le marché actuel. De plus, l'insertion réussie des filles formées dans le tissu socioéconomique est tributaire de certaines conditions qui font actuellement défaut. Des programmes d'accompagnement post-formation, des opportunités d'emploi ou de création d'activités génératrices de revenus (AGR) doivent être développés pour favoriser une transition fluide vers le marché du travail. Cela nécessite une approche proactive et ciblée, intégrant des formations complémentaires, un suivi personnalisé et des opportunités de développement des compétences spécifiques à leurs besoins. Une attention devra aussi être accordée à la création des chaînes de valeur dans l'optique de renforcer l'efficacité des interventions économiques développées.

VII.2.4. Besoins en appuis spécifiques

Des besoins précis en appui ont été énumérés : (i) identification de meilleures agences de formation/formateurs mobiles pour des formations in situ (ii) insertion de toutes les bénéficiaires formées (iii) développement d'outils pertinents de suivi des activités économiques et formations techniques (iv) accompagnement pour un bon système de suivi des filles et femmes/filles insérées (v) appui à la mise en place des modèles de financement innovant et d'initiatives économiques **[SWEDD/Assistance technique]**

La réponse à ces attentes passe par l'établissement de partenariat plus efficace avec une panoplie d'acteurs expérimentés dans les domaines sus cités. La coordination efficace entre ces différents acteurs permettra de maximiser l'impact des interventions et de garantir la durabilité des résultats.

VII.3. Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays

Au regard des différents aspects explorés dans la mise en œuvre des interventions économiques à fort potentiel d'autonomisation des femmes au Niger, il ressort un certain nombre d'opportunités à exploiter.

Le pays possède et continue d'améliorer des balises nationales fortes, créant un environnement favorable à l'implémentation d'interventions à visées d'autonomisation des femmes. Les stratégies nationales, plans d'action et lois démontrent la volonté politique d'accompagner les efforts en ce sens. Les résultats obtenus sont largement tributaires de l'engagement des parties prenantes. Il convient de souligner la coopération sincère des leaders religieux et autorités locales en faveur de cette cause, de même que l'attention bienveillante dont les acteurs de la société civile ont fait preuve.

La dynamique engendrée et la synergie d'action entre les parties prenantes, qu'il s'agisse des entités étatiques, des ONG, des autorités locales ou des bénéficiaires, constituent une garantie de succès en cas d'initiation de projets similaires.

Les multiples interventions déjà mises en œuvre ont contribué à l'émergence d'une expertise nationale, formant ainsi un plateau technique de plus en plus performant en matière d'autonomisation des femmes. De plus, les succès observés dans chaque communauté touchée fournissent une série d'exemples fructueux qui peuvent servir de modèles inspirants pour les bénéficiaires potentielles de futures initiatives du même ordre.

VII.4. Leçons apprises

Les informations suivantes pourraient servir aussi bien aux parties prenantes du projet décrit qu'aux institutions qui nourrissent l'ambition d'implémenter des initiatives analogues.

VII.4.1. Composante AEF : opportunité clé pour l'autonomisation

La Composante d'Autonomisation Économique des Femmes et des Filles (AEFF) a émergé comme une opportunité majeure. Elle a suscité un intérêt considérable de la part des filles déscolarisées et non scolarisées ainsi que des autres acteurs impliqués. Cette reconnaissance collective de son importance a été un moteur majeur pour l'engouement observé autour du sous-partie projet.

VII.4.2. Mobilisation des acteurs : surmonter les difficultés conjoncturelles

L'adhésion et la mobilisation des acteurs ont été des éléments déterminants pour faire face à des difficultés temporaires durant la mise en œuvre du programme SWEDD1 au Niger. Cette mobilisation a permis de surmonter les obstacles et de maintenir un élan constant. Elle a tout autant mis en exergue l'importance de l'engagement communautaire dans la réussite du projet.

VII.4.3. Impact des formations modulaires : catalyseur de changement comportemental

Les formations modulaires ont induit des changements de comportement importants, notamment en encourageant la fréquentation des centres de santé, la pratique de la planification familiale, le report des mariages précoces, la dynamique associative et la volonté affirmée d'acquérir des compétences professionnelles pour exercer un métier.

VII.4.4. Collaboration et synergie : efficacité de la résolution collective des problèmes

Les rencontres régulières entre partenaires ainsi les missions conjointes ont démontré leur efficacité dans la résolution de questions complexes. Cette approche collective a permis de relever des défis difficiles à aborder individuellement. La collaboration s'est révélée ainsi comme un facteur clé de résolution de problèmes.

VII.4.5. Rôle Clé des marraines : soutien et mémoire du projet

Les marraines ont joué un rôle crucial en offrant un soutien au personnel d'encadrement. Elles sont devenues la mémoire du projet, conservant des informations essentielles sur les femmes et les filles des sites d'autonomisation. Elles sont devenues des compétences locales grâce auxquelles ce type d'initiative peut aisément être répliqué.

VII.4.6. Implication des bénéficiaires et autres acteurs : facteur de durabilité

L'implication directe des bénéficiaires dans l'installation des plates-formes a réduit les risques de malentendus entre les acteurs. Il a cependant manqué une meilleure implication des autorités pour en assurer la sécurité et le fonctionnement.

VII.4.7. Subventions et fonds de roulement : chemins d'une autonomisation renforcée

L'octroi de subventions, notamment sous forme de fonds de roulement pour les apprenantes formées dans les Centres de Formation aux Métiers (CFM), aurait pu conduire à des impacts accrus en termes d'autonomisation des adolescentes.

VII.4.8. Synergie entre les Sous-Projets : condition d'un impact plus grand des interventions

La collaboration efficace entre les sous-projets, notamment ceux portant sur l'éducation scolaire (ES) et les Centres de Formation aux Métiers (CFM), et l'autonomisation économique a démontré des résultats plus probants, à la fois en termes de motivation à suivre les enseignements modulaires et d'intégration économique des bénéficiaires.

VIII. Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD

Bénéficiaires & régions couvertes	Effectifs des bénéficiaires par intervention	Effectifs par type de métiers	Parties prenantes	Défis	Gaps à combler	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> - Les filles et les jeunes femmes déscolarisées ou non scolarisées âgées de 15 à 24 ans) - 5 régions : Dosso ; Maradi ; Tahoua ; Tillabéri ; Zinder 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences de vie : 3623 formées en Santé de la Reproduction, Genre Droits Humains/ VBG/ Leadership, Entreprenariat gestion financière, GERME et Alphabétisation - Formation en entrepreneuriat de 1568 filles/femmes ayant abouti à l'élaboration de 105 plans d'affaire collectifs qui n'ont pu être mis en œuvre par manque de financement - Formations aux métiers industriels et traditionnels de 3568 filles et femmes - Placement en stage de 3142 filles et femmes auprès d'entreprises privées - Remise des kits d'installation à l'endroit des 185 GIE créés - Soutien communautaire & plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Couture (835) - Mécanique (537) - Agro-sylvo-pastoralisme (769) - Transformation agro-alimentaire (827) - Électricité (573) - Total (3568) 	<p>La collaboration, entre une ONG, des entités gouvernementales, le secteur privé et des organismes internationaux, a maximisé l'impact du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prénance des normes sociales - Perturbations liées à la programmation des activités - Contraintes relatives à la formation - Contraintes relatives à l'insertion et à l'autonomisation des participantes - Défis climatique et sécuritaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure intégration des interventions - Environnement peu propice à l'éducation dans certaines régions - Lacunes liées au développement/exploitation des compétences - Besoins en appuis spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Composante AEF : opportunité clé pour l'autonomisation - Mobilisation des acteurs : surmonter les difficultés conjoncturelles - Impact des formations modulaires : catalyseur de changement comportemental - Collaboration et synergie : efficacité de la résolution collective des problèmes - Rôle Clé des marraines : soutien et mémoire du projet - Implication des bénéficiaires et autres acteurs : facteur de durabilité - Subventions et fonds de roulement : chemins d'une autonomisation renforcée - Synergie entre les Sous-Projets : condition d'un impact plus grand des interventions



IX

**Axes d'intervention et
acteurs clés d'un processus
d'autonomisation de filles et
de jeunes femmes**

IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes

Les composantes du cadre de référence souhaité ont été élaborées à partir de jalons ci-après précisés.

IX.1. Typologie des Interventions du projet SWEDD

La catégorisation des interventions repérées a été réalisée sur la base de trois paliers de la théorie actuelle de changement de Plan International relative aux compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de domaines d'investissement clés, des séquences marquantes des interventions et leurs finalités ainsi que de la partition jouée par différents acteurs.

IX.2. Classification selon les domaines d'investissements clés

Les domaines d'investissement clé renvoient à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires en matière d'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Le développement d'un environnement propice, l'inclusion financière et le soutien de la communauté sont également des aspects clés dont il faut tenir compte.

IX.2.1. Compétences fondamentales de base

Elles tiennent aux compétences de vie, celles relatives aux habiletés professionnelles et entrepreneuriales ainsi qu'au soutien communautaire.

IX.2.1.1. Compétences de vie

Elles forment le socle d'une autonomie renforcée et le gage d'une participation effective des femmes aux actions sociales. Les compétences de vie sont cruciales pour l'autonomisation des femmes, renforçant leur confiance, leur expression, et leur prise de décisions éclairées notamment pour ce qui est de leurs droits et choix. Elles acquièrent la capacité de poursuivre leurs objectifs personnels et professionnels, de gérer leurs finances, et de se sentir en sécurité en public. La valorisation personnelle et la participation égale dans les décisions familiales et communautaires sont également favorisées.

IX.2.1.2. Compétences professionnelles et entrepreneuriales

Elles englobent une série d'habiletés pour réussir dans le monde des affaires et de l'entreprise, qu'il s'agisse de l'analyse des opportunités de marché pour guider la prise de décision stratégique ou de l'élaboration d'analyse de rentabilité pour évaluer la viabilité des projets.

La mise en réseau est une compétence cruciale pour établir des relations professionnelles fructueuses et des partenariats stratégiques, créant ainsi des opportunités pour la croissance des entreprises. Parallèlement, le soutien à la formalisation ou au démarrage est important. Il facilite l'accès aux marchés, au financement et à la protection des droits des entrepreneurs.

IX.2.1.3. Soutien communautaire

Le soutien communautaire pour l'autonomisation des jeunes filles vise, par des actions de communication et de sensibilisation, à éliminer les barrières sociales et économiques, à briser les stéréotypes de genre et à créer un environnement où elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur avenir.

IX.2.2. Compétences essentielles et complémentaires

Elles se réfèrent aux capacités fournies aux jeunes pour créer leur propre entreprise ou s'organiser de façon efficace pour être salarié.

IX.2.2.1. Entrepreneuriat des jeunes (travailleurs indépendants)

Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, explorent les possibilités de travail décent de leur choix, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou indépendant.

IX.2.2.2. Emploi des jeunes (salariés)

L'emploi est un pilier clé de l'autonomisation, avec une analyse des opportunités de marché guidant les choix professionnels. L'aide à la préparation au travail développe les compétences nécessaires pour réussir professionnellement. La recherche d'emploi et le placement ciblés connectent les individus aux opportunités alignées sur leurs compétences. La formation sur le lieu de travail favorise le développement et l'adaptation de compétences professionnelles. Elle sensibilise également l'employeur sur les spécificités propres aux filles et aux femmes. Ensemble, ces éléments créent une voie vers le succès personnel et la contribution au développement économique.

IX.2.3. Environnement favorable

L'efficacité des interventions en faveur des adolescentes et des femmes est tributaire de la création d'un environnement. Il repose sur deux piliers essentiels :

- des milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé
- des lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent.

IX.2.3.1. Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Il s'agit, d'une part de la contribution des entreprises du secteur privé au respect des principes du travail décent pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et d'autre part, à la mise en pratique desdits principes.

IX.2.3.2. Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les cadres juridiques et réglementaires gagnent à créer un écosystème équitable où les jeunes femmes peuvent accéder à des emplois décents, bénéficier de conditions de travail justes et contribuer au développement de leur propre potentiel.

IX.2.4. Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques

L'établissement de passerelle entre le développement de l'inclusion financière et les interventions au profit de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes leur permet d'accéder à des ressources financières, de gérer leurs finances et de participer activement à l'économie. Cela suppose qu'elles bénéficient d'un programme d'éducation financière ; qu'on leur facilite l'accès aux services financiers pour les projets qu'elles portent et qu'elles soient effectivement accompagnées dans un contexte de promotion de l'équité.

IX.2.5. Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire

Les crises sanitaires et/ou sécuritaires influencent la mise en œuvre des initiatives d'une façon générale. Cela implique des réponses appropriées surtout quand il s'agit des filles et des jeunes femmes.

IX.3. Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention

Les interventions visant à autonomiser les femmes s'appuient sur des séquences soigneusement élaborées pour assurer un succès durable. Ces dernières constituent les maillons d'un processus cohérent et progressif vers l'autonomie économique en comprenant :

- les besoins du marché
- en établissant des partenariats solides
- en fournissant des compétences adaptées et
- en offrant un soutien continu

Les initiatives mises en œuvre ont pour finalité de créer des opportunités concrètes et durables pour les femmes, les aidant ainsi à réaliser leur plein potentiel.

IX.3.1. Analyse du marché de l'emploi

L'analyse du marché de l'emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes consiste en une évaluation de la demande en compétences recherchées par les employeurs et des atouts des jeunes femmes afin d'élaborer des programmes adaptés pour pallier les lacunes et les obstacles à une intégration professionnelle réussie.

IX.3.1.1. Analyse de la demande

L'analyse de la demande en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes se concentre sur les statistiques spécifiques au genre pour situer leur position relativement au marché du travail. Elle explore les taux d'emploi, les salaires, les types d'emplois, l'accès à des postes qualifiés et les conditions de travail pour mettre en lumière les inégalités. Par ailleurs, cette analyse examine la segmentation du marché du travail, la disponibilité de services de garde d'enfants et les stéréotypes de genre liés aux emplois, offrant une vision complète des obstacles à leur participation équitable.

IX.3.1.2. Analyse de l'offre

L'analyse de l'offre en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes explore les entreprises acquises à la cause de l'égalité professionnelle et salariale. Elle met en évidence les services d'accès tels que crèches et transports. Elle examine la participation des femmes à travers la chaîne de valeur et la segmentation sectorielle par l'identification des opportunités à forte valeur ajoutée et des secteurs porteurs. En parallèle, cette approche marque un intérêt pour les politiques publiques nationales et locales en faveur de l'emploi des femmes, tout en identifiant les programmes préexistants à même de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes femmes.

IX.3.1.3. Analyse sociale et sociétale

L'analyse sociale et sociétale pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes porte sur les rôles domestiques de genre, les stéréotypes liés à l'emploi, et les obstacles tels que le transport, la sécurité et les responsabilités domestiques au sein des foyers. Une telle lecture débouche sur l'identification aussi bien des barrières socio culturelles que des jeunes femmes vulnérables : sans emploi, en décrochage scolaire, mères célibataires, migrantes ou victimes de mariages précoces. Elle vise à mettre en relief les normes patriarcales et à élaborer des stratégies ciblées en vue de la sélection et de l'autonomisation des femmes par le marché du travail.

IX.3.2. Construction de partenariats stratégiques

IX.3.2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques

L'identification et la construction d'un ensemble de partenariat stratégique reposent sur l'assurance que les partenaires sélectionnés intègrent une perspective de genre et soutiennent activement l'emploi des jeunes filles. Ils s'efforcent d'assurer la sensibilisation et la formation des partenaires aux enjeux de genre, de l'emploi décent et de la lutte contre le harcèlement sexuel. La disponibilité de ressources financières en est un élément essentiel. La négociation promeut l'intégration de ces dimensions cruciales au sein des politiques de ressources humaines et de recrutement des partenaires. C'est un facteur clé pour un environnement propice à l'autonomisation et à l'épanouissement professionnel des jeunes femmes.

IX.3.2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer

Cette démarche repose sur la mise en place d'un dispositif d'informations et de promotion de l'emploi des jeunes femmes. Il vise à éradiquer les stéréotypes de genre liés à l'emploi par la collaboration avec divers acteurs : les entreprises et les partenaires de l'emploi, les familles, les décideurs et le grand public. Cette approche inclusive intègre spécifiquement les jeunes et les communautés en tant que "facilitateurs de genre" ou mobilisateurs communautaires. Il est visé, in fine, la création d'un mouvement collectif pour surmonter les barrières de genre et favoriser une participation équitable des jeunes femmes sur le marché du travail.

IX.3.3. Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

IX.3.3.1. Élaboration/ adaptation du curriculum des formations

Elle vise à sensibiliser les formateurs aux enjeux de genre et à l'importance d'une orientation professionnelle équitable. Elle tient compte des normes locales de genre dans la démarche méthodologique et les outils pédagogiques pour créer un environnement d'apprentissage culturellement adapté. Cette démarche supprime les stéréotypes de genre des objectifs, manuels et contenus de formation. Elle met en avant des modèles de réussite masculins et féminins. Elle façonne de ce fait une éducation et une formation équilibrées, préparant les jeunes femmes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

IX.3.3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Cette approche met en avant des modèles de réussite féminine, forme des groupes de "gender facilitators" au sein des jeunes pour sensibiliser les communautés et transmettre aux familles, leaders communautaires et religieux, l'importance de l'autonomisation économique des jeunes femmes. Elle a pour finalité le changement d'attitudes et de comportements au profit de ces dernières en vue d'une vie professionnelle épanouie.

IX.3.3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille

Ce processus repose sur une communication transparente des contenus de formation et des opportunités offertes. Il favorise un dialogue continu et une capacité de négociation affermie pour répondre aux questions et inquiétudes. Il promeut la parité dans les groupes de mobilisation communautaire pour à la fois créer une compréhension partagée et ouvrir des voies vers l'égalité de participation sur le marché du travail.

IX.3.3.4. Identification et inscription des jeunes

L'identification et l'inscription des jeunes filles marquent le début d'un processus qui déconstruit les stéréotypes de genre liés aux métiers, priorise les jeunes filles vulnérables. Il s'agit de mettre en lien l'éventail des offres professionnelles et les intérêts individuels des bénéficiaires.

IX.3.3.5. Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle est le procédé au moyen duquel le programme facilite aux bénéficiaires la compréhension des débouchés des différentes formations qui leur sont proposées. Elle combine divers éléments (offre d'opportunités professionnelles et de carrières, témoignages concrets et inspirants de professionnelles) dans l'optique d'aider les adolescentes et jeunes femmes à faire des choix éclairés pour s'épanouir dans leur carrière.

IX.3.3.6. Mise en situation professionnelle

Elle se résume à encourager les jeunes femmes à effectuer des journées d'observation au sein d'entreprises notamment dans des secteurs non traditionnels.

IX.3.4. Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

C'est une approche multidimensionnelle qui se matérialise à travers des formations professionnelles pour des emplois salariés et la création d'entreprises. Elle repose aussi sur des formations en compétences de vie qui renforcent les capacités des jeunes filles et des femmes à relever les défis personnels et professionnels. Les stages d'apprentissage de courte durée enrichissent leur expérience, tandis que les certifications valident leur expertise pour le marché du travail.

IX.3.4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié

Cette action promeut la mixité des métiers, la nécessité d'adapter les horaires et infrastructures aux contraintes des jeunes femmes. Elle offre un soutien renforcé avec des cours supplémentaires ainsi qu'un suivi pour prévenir les décrochages. Elle sensibilise également sur le droit du travail, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel, préparant ainsi les jeunes femmes à une carrière épanouissante.

IX.3.4.2. Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise

Elle favorise l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, promouvant des secteurs porteurs pour tous. Cette démarche s'adapte aux besoins des jeunes femmes en ajustant les horaires et les infrastructures des centres de formation. Elle renforce également le soutien en sensibilisant l'entourage et la communauté, créant ainsi un environnement propice à leur succès entrepreneurial.

IX.3.4.3. Formation en compétences de vie

Elle propose des ateliers mixtes et non mixtes pour discuter du genre, des rôles, du pouvoir, du partage des tâches, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Ces ateliers renforcent également la confiance en soi, la communication et la prise de parole en public. Cette démarche renforce les habiletés interpersonnelles des jeunes femmes et les prépare à exceller professionnellement.

IX.3.4.4. Apprentissage (stage de courte durée)

Il repose sur le soutien financier aux bénéficiaires des différentes formations à travers l'établissement des partenariats avec des entreprises conscientes de l'enjeu et l'octroi de bourses. Il garantit également que les entreprises d'accueil offrent un environnement de formation favorable, avec des mentors, des locaux adaptés et des horaires convenables, créant ainsi une opportunité concrète pour développer des compétences professionnelles.

IX.3.4.5. Certification

Cela revient à soutenir et suivre plus spécifiquement les jeunes filles avec la possibilité de leur offrir une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec afin de s'assurer qu'elles accèdent à une certification de formation. Elle consiste en une validation du savoir et des différentes compétences apprises par les bénéficiaires aux programmes.

IX.3.5. Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)

L'accompagnement et la recherche d'emploi offrent un soutien pour accéder à des emplois salariés ainsi que pour créer des entreprises.

IX.3.5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel processus vise à effectuer un plaidoyer pour établir des conditions de travail favorables. Cela suppose des aménagements (transport sécurisé, toilettes séparées, horaires flexibles) des mesures de sécurité renforcées et un suivi des bénéficiaires.

IX.3.5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise

Il consiste à mettre en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise.

IX.3.5.3. Suivi et maintien dans l'emploi

Il se réfère aux services de soutien, y compris financier, pour accompagner les filles et les jeunes femmes dans leur parcours professionnel. Le réseautage, en créant des liens avec d'anciens employés, offre des conseils recèlent de précieuses opportunités.

IX.3.5.4. Suivi et services de soutien, notamment financier

Les services de suivi et de soutien dont les programmes de bourses, de garde d'enfant et d'aide financière sont essentiels pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes. Il est crucial de veiller à leur accès au crédit, à la diversité des financements et au contrôle de leurs ressources, tout en proposant des services adaptés aux plus vulnérables. Les services financiers devraient également faciliter l'accès à la formation par le biais de bourses et de subventions.

IX.3.5.5. Réseautage / Réseau des ancien-nes

Il s'agit de créer des réseaux, impliquant les filles et les garçons en vue de faciliter la circulation de l'information.

IX.4. Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés

L'autonomisation des jeunes vulnérables, spécialement les jeunes femmes, implique une coopération entre divers acteurs. Au tableau de ces derniers, on peut inscrire les jeunes filles et les femmes elles-mêmes, les familles et les leaders communautaires (traditionnels & religieux) ; la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de formation et les acteurs publics.

IX.4.1. Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes

Le projet SWEDD a pour cible principale les Adolescentes et Jeunes Femmes (AJF ; 15-24 ans) en situation de vulnérabilité extrême. Leur condition en général et au Sahel en particulier est critique en ce qui concerne notamment la capacité d'agir, l'éducation et l'autonomie économique. L'adhésion aux objectifs du projet par les AJF participantes et leurs pairs dans leurs communautés est donc nécessaire pour conduire efficacement les différentes interventions qui leur sont destinées. Cela passe entre autres par une analyse pertinente de leurs besoins afin que le but visé corresponde aux aspirations des participantes et qu'elles puissent bâtir et développer les compétences pertinentes axées sur le marché et poursuivre les opportunités pour les emplois décents de leur choix.

IX.4.2. Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)

La famille et la communauté en Afrique et particulièrement au Sahel influencent les choix dans la vie des individus. La position traditionnellement dévolue aux femmes les place généralement sous l'autorité d'abord de leur père puis de leur mari et, plus généralement, de la famille. Atteindre les AJF dans ces communautés implique d'obtenir l'assentiment de leurs tuteurs/maris. À un niveau supérieur, les leaders traditionnels et religieux font figure d'autorité dans les communautés des régions ciblées. L'influence et le pouvoir qu'ils détiennent sur le comportement et les choix des membres de leurs communautés les rendent incontournables pour le succès de toute initiative. En les incluant dans le processus, le but est de leur faire adopter des normes et des pratiques positives et appuyer les jeunes femmes pour qu'elles continuent à développer leurs compétences et saisir les opportunités d'emploi décent.

IX.4.3. Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)

Les membres de la société civile jouent un rôle clé dans la programmation et la mise œuvre d'interventions à visée d'autonomisation des AJF. Véritable pont entre les bénéficiaires et les PTF publics et privés, ils sont au plus près des communautés et constituent des partenaires de taille pour promouvoir les opportunités de renforcement de capacités, d'emplois décents et fournir/appuyer les opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.4. Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)

Véritables moteurs du monde économique, les acteurs du secteur privé constituent une porte d'entrée et une source d'informations cruciales pour le succès d'initiatives à visée d'autonomisation économique. Que ce soit en amont, pour effectuer une analyse pertinente du marché ou en aval, pour fournir des opportunités d'emplois décents et des services financiers adéquats, tout projet en lien avec l'autonomisation économique des AJF, pour être efficace, doit compter avec eux.

IX.4.5. Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)

Pour atteindre l'objectif de faire acquérir aux participantes du SWEDD les différentes compétences requises, des fournisseurs de formations ont été contractualisés. L'objectif était de fournir des formations pertinentes et accessibles et sensibles au genre pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.6. Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)

Les gouvernements des pays SWEDD étant les initiateurs du projet, ils y ont joué un rôle central. Leur implication a été effective tout le long du processus. Cela a notamment permis d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des réglementations plus sensibles au genre et encourageant l'autonomisation économique des AJF.

X. Interventions "non SWEDD"

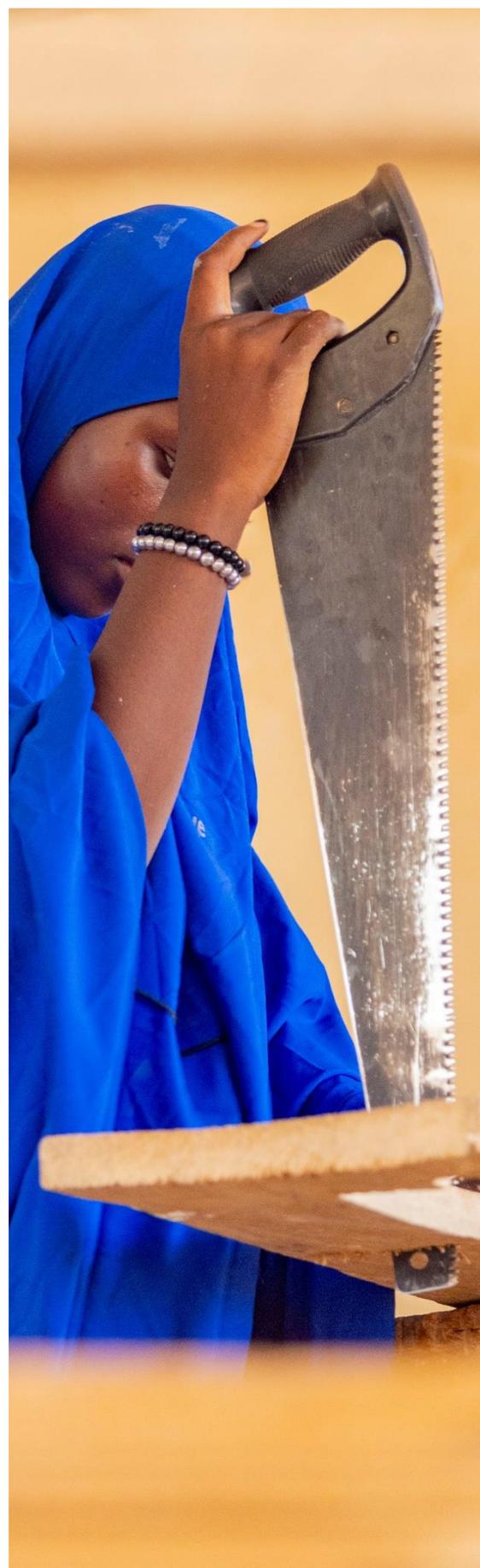
La liste actuelle des interventions a été dressée et un tableau a mis en exergue les aspects clés. Il renvoie par ailleurs à un fichier Excel, plus fourni en informations.

X.1. Contenu actuel des interventions

Neuf (9) interventions ont été pour le moment répertoriés et traités. Elles sont ci-après énumérées.

- 1 Filière des farines infantiles dans 6 pays SWEED et au Niger en particulier,
- 2 Renforcement des capacités des femmes membres des groupements féminins de Ouallam en gestion financière,
- 3 Appui à la formation professionnelle des femmes et jeunes filles,
- 4 Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) et de financement des micro-projets des filles et femmes,
- 5 Appui matériel aux femmes membres de groupements féminins de la commune de Ouallam.
- 6 Initiative genre et marché à travers les travaux FFA (food For Assets) communément appelé (assistance alimentaire pour la création d'actifs productifs),
- 7 Apprentissage, encadrement et suivi du processus de la mise en place d'une caisse, d'épargne insérée de la tontine localité et auto-gérée par les femmes,
- 8 Augmentation des revenus des femmes à travers la mise en place de la plateforme multifonctionnelle,
- 9 Action pour la réduction de la pauvreté afin d'améliorer les conditions et la position des femmes.

La matrice de la page suivante restitue des informations clés relatives à chaque intervention.



X.2. Présentation sommaire des interventions non SWEDD

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institutions initiatrices	Organisations de mise en œuvre	Sources de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Filière des farines infantiles dans 6 pays SWEED et au Niger en particulier	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Niamey, Tessaoua (Région de Maradi), Dogon Douchi (Région de Dosso)	Haut-commissariat à l'initiative 3N (Etat du Niger) et l'Agence Française de Développement (AFD)	Groupements et organisations féminines	Cofinancement Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), Agence Française de Développement (AFD)	UNICEF - Noel M Zagré, Ndeye Fatou Ndiaye, Anne Sophie le Dain, Ei Hassane KP Tou, Adam Aho. IRD- Fanny olive, Claire Mouquet Rivier (Coordinatrice) et Nelly Fiorenny.	A partir de l'âge de six mois, il est important de compléter les apports du lait maternel par une alimentation riche en apport nutritionnel dite "complément". Dans ce contexte et étant donné qu'on ne peut pas parler de l'enfant sans pour autant songer à la femme, le gouvernement a décidé à travers l'autonomisation de la femme de former des groupements féminins pour la production et la commercialisation de la farine infantile Misola à travers les 6 unités de productions du pays. Misola est une farine infantile enrichie mis au point par les chercheurs Français et Burkinabé en 1982 et est produite et distribuée au Niger depuis 2007.

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institutions initiatrices	Organisations de mise en œuvre	Sources de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Renforcement des capacités des femmes membres des groupements féminins de ouallam en gestion financière.	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Département de Ouallam, région de Tillabery	ONG Femme Action et Développement (FAD)	ONG FAD	Creative Associates International	Bachir, ONG FAD, email: bassirou.ongfad@gmail.com	Cette intervention a pour objectif de renforcer les compétences de Cinquante (50) participantes en Gestion Financière. De façon spécifique il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> • Amener les participantes à : Mieux définir, comprendre, cerner l'importance des notions d'épargne et retrait de part, de crédit, d'intérêt et d'amende ; comprendre l'utilité des parts sociales, des différents types de fonds (fonds social ou de solidarité) et expliquer leur intégration dans les opérations de caisse ; • Comprendre comment se font ces différentes opérations de manière pratique (épargne et retrait de part, octroi de crédit, remboursement de crédit, épargne quotidienne). • Comprendre comment se fait la tenue des documents de gestion : livret individuel, cahier d'épargne et cahier de crédit, cahier de gestion du fonds de solidarité, cahier de gestion de l'épargne quotidienne.
Appui à la formation professionnelles des femmes et jeunes filles	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Région de Maradi, Zinder, Dosso, et Tillabery au Niger	L'état du Niger à travers ses ministères sectoriels	L'état du Niger à travers ses ministères sectoriels	Banque Mondiale	soumaila	Cette intervention a pour objectif de développer des qualifications professionnelles et entrepreneuriales chez les femmes, jeunes filles, à travers des formations en technique et gestion des AGR. Les participantes sont des femmes et des jeunes filles âgées de 15 à 24 ans, et issues des ménages vulnérables.

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institutions initiatrices	Organisations de mise en œuvre	Sources de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) et de financement des micro-projets des filles et femmes.	Appui matériel et/ou financier aux participantes en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Région de Maradi, Zinder, Dosso, et Tillabery au Niger	L'état du Niger à travers ses ministères sectoriels	L'état du Niger à travers ses ministères sectoriels	Banque Mondiale	soumaila	Cette intervention a pour objectif d'appuyer les Activités Génératrices de Revenus (AGR) et de financement des micro-projets des filles et femmes afin de leur faciliter une meilleure intégration socioprofessionnelle. Elle a ciblé généralement les femmes/ filles âgées de 15 à 24 ans, qui ont été formées dans les filières non traditionnelles (mécanique, électricité bâtiment, menuiserie bois et métallique, réparation moto/auto et cellulaires, installation panneaux solaire) et la couture. Les principales activités autour de cette intervention étaient ; (stages pratiques et mentorat, mise en place GIE par filière, services financiers, des appuis conseil et dotation en kit d'installation/fonds de roulement).
Appui matériel aux femmes membres de groupements féminins de la commune de Ouallam.	Appui matériel et/ou financier aux participantes en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Départements de Ouallam, région du Tillabery	ONG Femme Action et Développement	ONG Femme Action et Développement	Creative Associates International	Bachir, ONG FAD, email: bassirou.ongfad@gmail.com	Cette intervention a pour objectif de doter 10 organisations féminines en Kits événementiels (Bâches, chaises en plastiques, nattes, marmites, marmites de coucous traditionnel, plateaux et louches de Cuisines), motopompes et machine à coudre afin d'accroître leur autonomie pour qu'elles puissent s'impliquer et participer activement dans tout le processus local de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité.

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institutions initiatrices	Organisations de mise en œuvre	Sources de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Initiative genre et marché à travers les travaux FFA(food for assets) communément appelé (assistance alimentaire pour la création d'actifs productifs)	Intervention dans un contexte d'urgence pour améliorer les conditions et la position des jeunes filles et femmes	Allakaye(Région de Tahoua), Dan goudaou(Région de Zinder), Felwell et deux autres villages non cités de la commune de Loga(Région de Dosso)	Programme Alimentaire Mondial (PAM) Niger	Programme Alimentaire Mondial (PAM) Niger	USAID	Mathilde Boddaert; mathildeboddaert@hotmail.com; pour la stratégie d'autonomisation de la femme au Niger: r Lisette Caubergs (South Research) et Halimatou Moussa (Consultante indépendante engagée par South Research)	L'initiative d'assistance alimentaire pour la création d'actif productif (FFA) et dont la main d'œuvre est constituée que des femmes, est une idée mise en œuvre par le PAM qui consiste à créer des chantiers de récupération des terres dégradées ou des rétentions d'eaux comme c'est le cas des 3 villages de la commune loga, moyennant un salaire mensuel que perçoit chaque femme et une assistance alimentaire leur permettant de se nourrir et d'être actives sur le chantier. Aussi, l'introduction de la cantine scolaire dans les écoles permet de maintenir les enfants à la l'école et plus précisément les filles ; tout cela pour lutter contre la migration saisonnière opérée par ces femmes et leur assoir une bonne autonomisation.
Apprentissage, encadrement et suivi du processus de la mise ne place d'une caisse d'épargne insérée de la tontine localité et auto-gérée par les femmes	Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers (mise en relation avec les services financiers/institutions financières, participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.)	NIAMEY; MARADI; DOSSO; TILLABERY; ZINDER	CARE INTERNATIO NALE NIGER	CARE INTERNATIONAL E NIGER	CARE USA; CARE NORVEGE	Ladoua Aï ABARCHI, Économiste ALI Mahamadou, Consultant	La méthodologie Mata Masu Dubara consiste, à créer et à encadrer dans les villages des petites caisses autogérées d'épargne et de crédit. Inspirée du système de tontine traditionnelle, la méthodologie MMD propose aux femmes de mettre en place un fonds collectif sur la base de cotisations hebdomadaires. Ces cotisations constituent le fonds de crédit du groupement ; les intérêts générés et les cotisations régulières accroissent progressivement l'épargne des femmes.
Augmentation des revenus des femmes à travers la mise en place de la plateforme multifonctionnelle.	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Maradi ; Tahoua ; Diffa ; Dosso ; Agadez ; Tillabéry ; Zinder	PNUD NIGER	PNUD ; ONG DICKO	PNUD NIGER	Représentant Pays PNUD	Il s'agit de l'amélioration de la production agricole, de l'accès à l'eau potable, à l'énergie et à la préservation de l'environnement. Concernant le volet gouvernance/ paix sécurité un effort remarquable a été fait sur le plan juridique et judiciaire.

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institutions initiatrices	Organisations de mise en œuvre	Sources de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Action pour la réduction de la pauvreté afin d'améliorer les conditions et la position des femmes.	Intervention dans un contexte d'urgence pour améliorer les conditions et la position des jeunes filles et femmes	Abalak; Tchintabaraden	Organisation des Nations Unies (ONU)	ONG ADESP	Fond Italien pour la migration	Maison des Nations Unies 428, Avenue du Fleuve Niger BP : 11.207 Niamey – Niger Tel : (+227) 80 08 10 98. adama.moussa@unwomen.org.	Les femmes sont exposées à un risque d'exploitations de servitude et de violence y compris sexuelle et même basée sur le genre. Mais la raison principale est tout autre : le manque d'opportunité pour exercer une activité économiquement viable. Le projet vise à renforcer l'autonomie des femmes et des filles migrantes à travers leur besoin de protection socio-économique dans la région de Tahoua. De façon générale, il a été mis en œuvre durant 18 mois et contribue à une migration sûre en renforçant le leadership des femmes migrantes pour promouvoir la cohésion sociale au sein de la communauté. En guise d'un véritable transfert de compétences plusieurs activités ont été réalisées sur: Le cadre juridique et institutionnel relatif aux droits et protection des femmes et filles migrantes, au niveau international, continental, sous régional et national ; la situation des femmes et filles migrantes sur les VBG et la gestion des conflits ; etc....

XI. Conclusion

Le Projet SWEDD au Niger représente un effort majeur visant à renforcer l'autonomie économique des femmes et des filles dans le pays. À travers une collaboration fructueuse avec divers partenaires, ce projet a pu mettre en place des initiatives visant à améliorer les compétences professionnelles et entrepreneuriales des bénéficiaires.

Le dispositif de collecte et d'analyse des données a été ancré dans la théorie de Changement de Plan International sur la question. Les résultats des interventions identifiées ont été appréciés grâce à des variables qui découlent de deux principaux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

En dépit de contraintes budgétaires qui ont entravé certaines composantes du projet, des réalisations significatives ont été accomplies : 1568 femmes et filles ont reçu une formation en entrepreneuriat, tandis que la deuxième cohorte de 2000 filles n'a pas pu bénéficier de cette formation en raison de limitations financières. Des plans d'affaires collectifs ont été élaborés. Le projet a également permis à 3142 femmes de bénéficier de stages en entreprise, renforçant leur accès au marché de l'emploi.

Des milliers de femmes et de filles ont reçu une formation en entrepreneuriat et en compétences de vie, renforçant ainsi leur capacité à accéder à l'emploi ou à créer leurs propres entreprises. Les actions développées ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire, en permettant aux participantes d'avoir des revenus réguliers et une plus grande disponibilité d'aliments. De plus, l'accès à l'emploi et à l'auto-emploi a favorisé la confiance en soi, la fierté et les perspectives d'avenir pour les femmes bénéficiaires.

Les initiatives d'autonomisation économique des femmes ont bénéficié de l'implication de divers acteurs clés, tels que les institutions et ONG internationales, le gouvernement national, les acteurs privés et les partenaires stratégiques. La collaboration entre ces différents acteurs a été essentielle pour le succès des interventions et pour assurer leur pérennité.

Cependant, des défis persistent, tels que le contexte sécuritaire dans certaines localités, les normes de genre restrictives et le faible taux d'alphabétisation des femmes. Il est nécessaire de combler ces lacunes en renforçant les actions de sensibilisation et de plaidoyer, en améliorant l'accès à l'éducation et en renforçant la coopération entre les différents acteurs impliqués.

En somme, les interventions visant à autonomiser les femmes et les filles au Niger ont démontré leur pertinence et leur efficacité pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires. Cependant, il reste des défis à relever et des opportunités à exploiter pour renforcer l'autonomisation économique des femmes, et favoriser leur pleine participation au développement du pays. Cela nécessite une approche holistique, basée sur une bonne analyse contextuelle préalable, une coopération étroite entre les acteurs concernés et une prise en compte des réalités spécifiques de chaque communauté.



XII. Recommandations

Elles ont été formulées pour renforcer l'autonomisation économique des filles et des jeunes femmes, favoriser leur participation active au développement du pays, créer un environnement propice à l'égalité des genres et à une prospérité économique durable. Leur concrétisation dépend directement de l'Etat et d'autres acteurs qui peuvent lui venir en appui.

Dénomination	Brève description	Responsables	Autres acteurs
Renforcer l'accès à l'éducation et à la formation	Il faut davantage investir dans l'éducation des femmes et des filles, en mettant l'accent sur l'alphabétisation et le développement des compétences professionnelles. Cela permettra d'améliorer leur employabilité et leur capacité à gérer des activités économiques	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	Ménages ou Parents
Promouvoir l'égalité des genres et lutter contre les stéréotypes	Il est important de sensibiliser les communautés et de mener des campagnes de plaidoyer visant à remettre en question les normes de genre restrictives et à promouvoir l'égalité des chances. Cela inclut la valorisation des métiers traditionnellement réservés aux hommes et la promotion de l'autonomie économique des femmes.	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages ou Parents • ONGs
Pérenniser la coalition des acteurs	Il est crucial d'établir des partenariats solides entre les acteurs gouvernementaux, les organisations internationales, les ONG locales, les autorités religieuses et traditionnelles, ainsi que le secteur privé. La coordination efficace entre ces différents acteurs permettra de maximiser l'impact des interventions et de garantir la durabilité des résultats.	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	<ul style="list-style-type: none"> • UGP • Organisations Internationales • ONG
Adapter les initiatives au contexte local	Il est essentiel de prendre en compte les réalités spécifiques de chaque communauté lors de la conception des interventions économiques. Cela passe par une bonne compréhension des besoins, des ressources disponibles et des pratiques culturelles locales. Une approche participative et inclusive favorisera l'appropriation des initiatives par les bénéficiaires et assurera leur pertinence.	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	<ul style="list-style-type: none"> • UGP • ONG de mise en œuvre

Dénomination	Brève description	Responsables	Autres acteurs
Soutenir l'accès aux financements et aux ressources	Il est nécessaire de faciliter l'accès des femmes aux services financiers tels que les prêts, les épargnes et les microcrédits. Des mécanismes de soutien financier adaptés aux besoins des femmes entrepreneures doivent être développés, tout en renforçant les compétences en gestion financière.	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	<ul style="list-style-type: none"> • UGP • Entités de formation
Renforcer la sécurité et la stabilité	La situation sécuritaire dans certaines régions du Niger constitue un défi majeur pour la mise en œuvre des interventions économiques. Il est crucial de travailler en collaboration avec les autorités locales et les forces de sécurité pour garantir un environnement sûr et stable, propice aux activités économiques.	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	<ul style="list-style-type: none"> • ONG • Parents ou ménages
Assurer un suivi et une évaluation réguliers	Il est important de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des interventions et mesurer leur impact réel sur l'autonomisation économique des femmes. Cela permettra d'identifier les lacunes, d'apporter, si nécessaire, des ajustements, et de partager les bonnes pratiques.	Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales)	<ul style="list-style-type: none"> • UGP • ONG de mise en œuvre

XIII. Annexes : Outils de collecte

Canevas de lecture 1

(Modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation, rapports de sensibilisation)

1. Références bibliographiques

2. Élaboration et déroulement des modules

L'élaboration a-t-elle pris en compte les besoins et la situation des participantes ?

Si oui, les modules ont-ils été adaptés en conséquence ? Si non, pourquoi ?

Si adaptation, a-t-elle été efficace ?

Si oui, preuves (**témoignages, retours**). Si non, pourquoi ?

Les cadres de formation étaient-ils adaptés aux besoins et à la situation des participantes ? (Cadre physique, horaires, transports, toilettes, gestion des enfants pour les mères, etc.)

Les outils étaient-ils adaptés au niveau des participantes ?

3. Contenu des formations en compétences de vie

3.1 Compétences acquises : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Améliorer leur estime d'elles-mêmes (se sentir aussi intelligentes que les garçons et les hommes, savoir qu'elles peuvent réussir à l'école ou au travail au même titre que les hommes, savoir qu'elles peuvent diriger comme les hommes)
- Pouvoir s'exprimer (poser des questions importantes, exprimer leur opinion, remettre en cause et combattre une injustice) à l'instar des garçons et des hommes et face aux adultes
- Connaitre et prendre des décisions par rapport à leur corps (santé sexuelle et reproductive, âge du mariage, consentement)
- Etablir et poursuivre leurs propres objectifs (planifier sa vie personnelle, sociale et professionnelle, avoir du temps à consacrer à ses rêves et activités professionnelles, pouvoir gérer seule son argent)
- Se sentir en sécurité en public (Se défendre et/ou se mettre en sécurité en cas de comportement menaçant, savoir où et comment demander de l'aide)
- Se sentir valorisées (valeur personnelle face aux garçons et hommes, accès aux mêmes informations que les garçons et les hommes, contribution à la prise de décision en famille et en communauté)
- Acquérir les compétences pour vivre et travailler en association et/ou dans le milieu professionnel

3.2 Utilité des compétences : à quoi ont-elles servi ? Quels en sont les effets ou résultats ?

3.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

4. Contenu des formations professionnelles

4.1 Compétences professionnelles : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Acquérir des capacités suffisantes pour exercer un emploi ou une AGR
- Acquérir des capacités suffisantes pour gérer leurs revenus
- Avoir les informations nécessaires pour accéder à des services financiers
- Savoir planifier leurs dépenses et établir un budget
- Savoir chercher un marché et savoir vendre (établir un prix juste et pouvoir le maintenir, négocier, défendre sa position)
- Acquérir des connaissances essentielles en matière de droit du travail et emploi décent (y compris le harcèlement sexuel en milieu professionnel)
- Obtenir un soutien supplémentaire pour celles qui ont eu des difficultés

4.2 Utilité des compétences : à quoi ont-elles servi ? Quels en sont les effets ou résultats ?

4.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

5. Soutien à l'orientation professionnelle

5.1 Choix du domaine d'activités et accompagnement

Les participantes ont-elles bénéficié d'informations suffisantes pour choisir leurs domaines d'activités ?

Les participantes ont-elles été encouragées à se tourner vers des domaines réputés masculins ?

Quelles sont les raisons qui découragent celles qui ne les choisissent pas ?

Les participantes ont-elles bénéficié d'un accompagnement pas à pas dans l'installation dans les filières choisies ? (Appui dans la recherche et l'obtention d'un emploi, Accompagnement dans la création d'entreprise/AGR)

5.2 Quels sont les résultats tangibles de l'accompagnement

5.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

6. Sensibilisation à l'égard de la communauté

La communauté a-t-elle été sensibilisée autour de la **capacité d'agir** des filles et des femmes ? (Estime de soi, expression, connaissance et contrôle du corps, établissement et poursuite des objectifs, valorisation)

La communauté a-t-elle reçu des informations suffisantes en rapport avec les **droits des filles et femmes** ?

La communauté a-t-elle été sensibilisée sur l'**importance et les avantages de l'autonomisation économique** des filles et des femmes ?

Quels sont les retours/réactions enregistrés suite à la sensibilisation ?

7. Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes

Les garçons et les jeunes hommes ont-ils été **pris en compte** spécifiquement dans le processus ?

Ont-ils été sensibilisés sur les **normes de genre défavorables** et le sexisme ?

Ont-ils été outillés pour **remettre en cause les comportements sexistes** face à leurs pairs et aux adultes de leurs familles ? Sont-ils prêts à soutenir leurs pairs qui le font ?

Ont-ils été formés pour **prendre conscience de la valeur et des droits** des filles et des femmes ? (Égalité de droits et de chances)

Ont-ils été encouragés à **rejeter la violence** dans leurs relations avec leurs pairs et avec les filles et jeunes femmes ?

Ont-ils été outillés pour adopter des **pratiques sexuelles saines** (consentement, protection, planification)

Canevas de lecture 2

(Lois, politiques et stratégies des diverses institutions)

Cartographie de l'environnement favorable : analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation des femmes notamment celle économique

Catégorie 1 : Lois et politiques

- Quelles sont les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes
- Les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes promeuvent-elles les inégalités de genre ou l'égalité de genre ?
- Que fait chaque partie prenante pour influencer qui peut accéder à cette protection ou à ces provisions dans la communauté.

Catégorie 2 : Prestation de services, pratique institutionnelle et financement,

- Les services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent bénéficient-ils de financements adéquats ?
- Le financement des services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques tiennent-ils compte du genre et de l'âge dans le contexte local ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui favorisent l'accès à ces services ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui ne favorisent l'accès à ces services ?
- Que vous inspire l'analyse des informations dont vous disposez relativement au genre et à l'âge, pour chaque partie prenante.

Catégorie 3 : Climat social, économique et politique

- Quels les éléments/actions qui attestent de la volonté politique en matière de l'accroissement des opportunités économiques et /ou les autres interventions communautaires ?
- Quelles sont les idées qui ont dominé le dialogue public (discours officiels, etc.) sur l'accroissement des opportunités économiques et les divergences d'opinions observées ces dernières années ?

Annexe 2 : collecte des interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes.

I. Qu'est-ce qu'une femme économiquement autonome ?

L'autonomisation désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est la capacité de faire des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'agir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

II. Quand est-ce qu'une intervention peut-elle être qualifiée à fort potentiel en matière d'intervention économique ?

Les interventions pertinentes objet de la présente cartographie seront identifiées à travers des éléments d'appréciations (1 ;2 ;3) ci-après décrits.

1. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- vii. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- viii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- ix. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- x. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions

2. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- iv. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
- v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
 - 3. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention**
- III. **Quel sera le formulaire à remplir par les Organisations participantes ?** (3 pages au maximum, Police : Arial ; Taille :11). Le formulaire est composé de 16 points ci-après.
1. **Contexte** : 1 paragraphe sur la localisation, le contexte et les besoins/problèmes
 2. **Bref résumé de l'intervention** : 1-2 paragraphes pour donner l'aperçu des objectifs de l'intervention, ses activités clés, sa durée, sa valeur ajoutée et les participantes¹⁶
 3. **Impact/résultats** : 1-2 paragraphes pour décrire comment l'intervention a résolu le problème en lien avec l'autonomisation économique des jeunes filles et femmes
 4. **Parties prenantes et utilisateurs** : 1 paragraphe pour les énumérer et dire en quelques mots sur le rôle de chaque acteur et /ou les actions en direction de chaque acteur (la cible principale, les familles/ménage ? la communauté ? les fournisseurs de prestation/secteur privé ; le secteur public ?
 5. **Accès au financement et aux services financiers**¹⁷ : comment a -t-il été réglé ?
 6. **Facteurs de succès**
 7. **Défis/gaps** : quelques Bullet points
 8. **Leçons apprises**
 9. **Environnement institutionnel/légal favorisant**
 10. **Efforts de conception ou d'adaptation de l'initiative aux crises sécuritaires, à une pandémie et à l'aide au développement ?** - 1 paragraphe
 11. **Durabilité** : 1 paragraphe
 12. **Innovation/technologie, digitalisation et diffusion/mise à l'échelle des bonnes pratiques** : 1 paragraphe pour mettre en exergue les aspects sus-énumérés.
 13. **Autres informations pertinentes**

¹⁶ Il s'agit des bénéficiaires ou des groupes cibles visés par l'intervention.

¹⁷ Il s'agit du financement qui assure la continuité de l'initiative d'autonomisation, à ne pas confondre avec le budget initial de l'intervention.

Guide 1 à l'attention de : UGP / Ministères / ONG

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.2 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.3 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.2 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.3 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.4 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.5 Comment cela a-t-il impacté la programmation des interventions ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.2 L'analyse a-t-elle permis d'identifier les jeunes femmes les plus vulnérables ?</p> <p>1.3.3 Comment cette étape a-t-elle influencé la suite des activités ?</p>
RUBRIQUE 2 : PARTENARIATS STRATÉGIQUES	
2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques	<p>2.1.1 Comment s'est-on assuré que les partenaires ciblés intègrent une approche de genre et soutiennent l'emploi des jeunes filles ?</p> <p>2.1.2 A-t-il fallu négocier pour que les partenaires intègrent le genre, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leurs politiques de ressources humaines et de recrutement ?</p> <p>2.1.3 Expliquez les facteurs de succès ou les obstacles rencontrés en cas de négociation, fructueuse ou non.</p>
2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer	<p>2.2.1 Quels ont été les objectifs et cibles de la stratégie de la sensibilisation conduite ?</p> <p>2.2.2 Comment les jeunes et les communautés ont-ils été impliqués dans cette stratégie ?</p> <p>2.2.3 Quels ont été les résultats obtenus ?</p>

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation des connaissances des formateurs-trices de l'équipe ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté	<p>3.2.1 Y a-t-il eu des « exemples à suivre », des modèles de jeunes femmes ayant réussi, identifiés et mis en avant lors des sensibilisations ?</p> <p>3.2.2 Avez-vous pu, en amont à la formation, constituer des groupes de facilitateurs genre au sein des groupes de jeunes (jeunes motivés et sensibles aux thématiques de genre pouvant mener des actions de sensibilisation au sein des communautés) ?</p> <p>3.2.3 Les membres de la communauté (familles, leaders communautaires et religieux) ont-ils été sensibilisés sur l'importance de l'autonomisation économique des filles ?</p>
3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille	<p>3.3.1 Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?</p> <p>3.3.2 Quel est le mécanisme mis en place pour répondre à l'ensemble des questions ou des doutes ?</p> <p>3.3.3 Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?</p> <p>3.3.4 Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>

4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un repertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>
4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Etes-vous entré en dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Pouvez-vous donner quelques chiffres et retours par rapport aux jeunes filles qui ont effectivement accédé à un emploi ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD"

Clarification du concept

"Histoire de Vie - Projet SWEDD", ou "histoire de succès- Projet SWEDD" désigne l'expérience positive d'un.e participant.e capitalisée en vue d'informer sur les effets du projet sur cette personne, notamment son statut social et ses conditions de vie, la dimension économique plus précisément.

L'élaboration des histoires de vie mettra à disposition des modèles de réussite pour inspirer soit des phases ultérieures des projets en cours soit des initiatives analogues dans d'autres contrées.

Contenu du canevas de restitution des histoires de vie

Il est articulé autour de cinq (5) composantes déclinées en points de collecte auxquels sont reliés des outils ainsi que des sources d'information.

N°	Composante	Informations attendues	Outil	Sources de données
01	Les informations sur le cadre global du projet SWEDD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dates de démarrage et de fin 2. Localités couvertes et effectif de participant.e.s impactés 3. Gouvernance et coordination 4. Partenaires et donateurs 5. Valeur financière du projet 	Canevas de lecture	Documents du projet/ Données secondaires
02	Les renseignements spécifiques du sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et sur les compétences acquises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques générales de la communauté ou de la localité 2. Activités majeures du volet 3. Services et produits 4. Critères de choix des participant.e.s 5. Implication des participant.e.s dans le projet 6. Appréciation par les participant.e.s des compétences reçues 	Interviews semi structurées (voir guide d'entretien avec la participante)	Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
03	Les informations spécifiques qui expliquent le choix de la participante	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données démographiques de la participante 2. Situation de la participante et/ou de sa famille restreinte avant le projet 3. Raisons du choix de cette participante (chacune de la liste) 4. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte selon le personnel 	Interviews semi structurées	Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
04	Les informations spécifiques sur le sujet de l'histoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle de la participante et/ou de sa famille restreinte 2. Situation avant le projet 3. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte 	Photos, vidéos et interviews semi structurées	Sujet de l'histoire
05	Les facteurs de succès, les leçons apprises et les défis	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences entrepreneuriales 2. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation 3. Autres facteurs de succès 4. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées 5. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires 6. Ressentis de la participante 	Sujet de l'histoire	Sujet de l'histoire Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères

Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire

Localisation :

Age :

Situation matrimoniale :

I. Compétences entrepreneuriales

1. Avez-vous exercé de manière indépendante des activités de production de biens ou de prestation de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes au comptant dans la production de biens ou de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
3. Avez-vous actuellement une entreprise ? Si la réponse est affirmative, répondez aux questions ci-après :
 - 3.1-Quel genre d'entreprise avez-vous ?
 - 3.2-Nom commercial ?
 - 3.3-Depuis combien de temps l'entreprise est-elle en activité ? (0-3 mois ; 6 – 9 ; mois ; Plus d'un an)
4. Quelle est l'estimation de la valeur de votre entreprise ?
5. Quels sont vos partenaires clés ?
6. Qui sont vos clients et quelle est votre relation avec eux ?
7. Quels sont vos canaux de distribution de vos produits ?
8. Quels sont les coûts les plus importants de votre entreprise ?
9. Quelles sont vos sources de revenus ou de financement ?

II. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation

10. Grâce à votre formation, avez-vous réussi à comprendre le processus d'entrepreneuriat et les compétences requises pour entreprendre ?
11. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences entrepreneuriales dans un travail ou une situation entrepreneuriale ?
12. Avez-vous pu identifier des forces et des capacités pour entreprendre ou générer de nouvelles sources de revenus ?
13. Avez-vous acheté ou acquis/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
14. Avez-vous reçu des prêts d'instituts de microfinance/banques/sociétés de crédit-bail ?
15. Avez-vous réussi, grâce à votre formation, à établir des accords avec d'autres personnes ou entreprises pour démarrer ou poursuivre les services de votre entreprise ?
16. Pensez-vous qu'après votre formation vous avez réussi à communiquer plus efficacement avec d'autres personnes ou clients ?
17. Comment avez-vous réussi à communiquer avec eux ?
18. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences personnelles dans une situation personnelle ou sociale ?
19. Avez-vous été déjà en mesure d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation dans votre vie personnelle ? Si oui, comment l'avez-vous fait ?
20. Vos relations sociales (par exemple avec la famille, les pairs, les membres de la communauté ou les acteurs du marché) ont-elles été renforcées après la formation ?

21. Avez-vous l'impression que votre famille, votre groupe de pairs, votre communauté ou les acteurs du marché du travail vous soutiennent davantage après la formation ou l'activité du projet ?
22. Disposez-vous d'une liberté totale /de la décision familiale pour dépenser l'argent que vous avez gagné ou vos biens ?
23. Après le processus de formation, faites-vous partie de réseaux ou d'associations professionnelles pour partager des informations (par exemple, sur un emploi, une entreprise ou une opportunité de formation ?
24. Avez-vous fourni un soutien moral ou pratique à une personne, ou reçu un tel soutien de la part d'autres membres d'un réseau ou d'une association professionnelle ?
25. Avez-vous aidé d'autres membres d'un réseau professionnel ou d'une association à identifier des employeurs potentiels, des entreprises, des associations ou des opportunités de réseautage dans la communauté ? Ou vous ont-ils aidé à le faire ?
26. Après le processus de formation, avez-vous amélioré vos relations sociales ?
27. Avez-vous fait des démarches pour vous inscrire auprès des autorités locales ?

28. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
29. Avez-vous le sentiment d'avoir reçu les compétences et les connaissances nécessaires pour obtenir et exercer un emploi ?
30. Avez-vous participé à un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

III. Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés

IV. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées

V. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires

VI. Ressentis de la participante

Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes

Axes de discussion	Questions indicatives
Information et conseil aux jeunes et à leur famille	Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?
	Y a-t-il eu un mécanisme pour répondre à vos questions ou vos doutes ?
	Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?
	Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?
Valorisation des aspirations de leurs filles	Connaissez-vous le plan de carrière de votre fille ?
	Quel est le projet d'aspiration professionnelle/ carrière de votre fille ?
	L'aidez-vous à atteindre son objectif professionnel ?
	Si non, quelles sont les raisons de ne pas la soutenir ?
Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus	Selon vous, quels sont les membres d'une famille qui peuvent être impliqués dans des activités génératrices de revenus ?
	Si la réponse est uniquement masculine, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes ne devraient pas s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ?
	Quels sont les avantages dans une famille si la femme participe aux activités génératrices de revenus ?
	Quelle est votre position au sujet de l'affirmation suivante : la plupart des gens de ma communauté (y compris les chefs traditionnels et religieux) encouragent les jeunes femmes à s'inscrire à une formation professionnelle et à poursuivre un travail, tout comme ils le font avec les jeunes hommes ?
	Relance 1 : Si plutôt d'accord ou entièrement d'accord : comment vous sentez-vous soutenu ?
	Relance 2 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : pourquoi pas, pouvez-vous donner un exemple ?
	Relance 3 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : que faudrait-il pour que vous vous sentiez soutenu ?
Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail	Quelle est votre position au sujet des affirmations suivantes ?
	Les filles doivent rester à la maison loin de l'école pour s'adonner aux tâches domestiques
	Les jeunes femmes devraient se voir offrir les mêmes salaires que les jeunes hommes pour le même travail
	Les jeunes femmes devraient pouvoir trouver le travail de leur choix, tout comme les jeunes hommes.
	Les jeunes femmes qui tombent enceintes ne devraient pas trouver de travail
	Les jeunes femmes devraient envisager une formation professionnelle pour l'employabilité
	Les femmes devraient continuer à travailler même après leur mariage
	Les femmes devraient continuer à travailler même après avoir eu des enfants
	Les jeunes femmes devraient contribuer au revenu du ménage
	Une femme ne peut gagner un revenu que si elle travaille du domicile
	Les femmes ont le droit de prendre des décisions financières, telles que l'ouverture d'un compte bancaire

Guide 2 à l'attention des mentors et fournisseurs de formation

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation de vos connaissances, notamment sur les questions de genre et d'emploi décent ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>

4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Y a-t-il eu un dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Y a-t-il eu un suivi des jeunes filles dans leur emploi/activité ?</p> <p>6.1.2 Êtes-vous au courant de programmes particuliers (bourses, garde d'enfant, aide aux frais de transport, fonds de garantie crédits, autres) à leur intention ?</p> <p>6.1.3 Comment cela vous a-t-il impacté ou comment y avez-vous participé ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Guide 3 à l'attention de : Secteur privé

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.1.2 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.3 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.4 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> <p>1.1.5 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.2.2 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.3 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.4 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.5 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.6 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.3.2 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.4 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	Est-on entré en dialogue avec vous pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ? Si oui, quel a été le résultat ?

5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Dans quelle mesure y avez-vous participé ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> <p>6.1.8 À quels programmes avez-vous été associé et quelle a été votre contribution ?</p>

XIV. Références bibliographiques

1. Agri-ProFocus; IIRR. (2013). Faire changer les chaînes : Egalité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Amsterdam : Editions KIT.
2. Des résultats définitifs.
3. Gassier, M., Rouanet, L., & Traore, L. (2022, Février). Addressing Gender-Based Segregation through Information: Evidence from a Randomized Experiment in the Republic of Congo. Récupéré sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/611661644422085910/pdf/Addressing-Gender-Based-Segregation-through-Information-Evidence-from-a-Randomized-Experiment-in-the-Republic-of-Congo.pdf>
4. INSTAT, (2017) Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
5. Moore, K. (2015). Fostering economic opportunities for youth in Africa: A comprehensive approach.
6. Niger, (2013) : « RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012 ».
7. Plan international, (2021). Gender transformative, Programme and influencing practices mapping.
8. Plan international, (2022). Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (SOYEE), Méta-évaluation du programme transformatif du genre pour l'emploi et l'entreprise des jeunes Rapport final.
9. Plan international, (2022). Domaine distinctif au niveau mondial : résultats et indicateurs SOYEE.
10. Plan International. (2018, Septembre). Enoncé de position de Plan International sur l'autonomisation économique dans le monde du travail avec un focus sur les jeunes et particulièrement les filles et les jeunes femmes. Récupéré sur https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_economic_empowerment_in_the_world_of_work_policy_paper_eng_sept18.pdf
11. ProDoc Niger : Amélioration de l'autonomie économique des filles et des femmes.
12. Singh, J., & Schneiders, M. (2016). A Global Desk Review of Financial Education's Contribution to Girls' Economic Empowerment. Aflatoun International, Plan International & Crédit Suisse. Récupéré sur <https://www.aflatoun.org/wp-content/uploads/2022/02/Financial-Educations-Contribution-to-Girls-Economic-Empowerment-DeskReview-CreditSuisse-1.pdf>
13. SWEDD (2022), Prodoc_AEFF vue parties prenantes_VD_04-22
14. SWEDD (2021), Bulletin Les échos du SWEDD Niger – Le SWEDD en campagne de communication pour un changement social et comportemental
15. SWEDD (SD), Doc bilan_SP-AEFF – projection phase2_SWEDD [1]
16. SWEDD (SD), Fiche d'identification des besoins en formation des filles
17. SWEDD (SD), Fiche de suivi des activités AEF/ Outil N°2 du dispositif de suivi de l'exécution des activités AEFF des ONGs
18. SWEDD Niger & ANKOANDE Haoua (2020), Rapport d'activités 2019-2021
19. SWEDD Niger, (2019) : Formulation d'un programme de formation et d'insertion professionnelle des bénéficiaires du programme ILLIMIN du Niger, Rapport annuel.
20. UNFPA Niger, (2020) : Résilience et performances, les deux dominantes de l'année 2020, rapport annuel.



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET
DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)



Crédit photos: © Plan International

